



## Rapport d'activités de la fissaaj

de mai 2009 à mai 2010

# Le Conseil d'Administration

## Avant-propos

### LE PASSAGE DE 2009 A 2010 : UNE FEDERATION TOUJOURS EN EVOLUTION !

**La Fédération a poursuivi** durant cette année académique **son travail très actif de représentation et défense des intérêts des services affiliés** que ce soit **au niveau des responsables politiques, au sein de la Commission paritaire mais aussi de l'Awiph et de la Communauté Française** tantôt seule, tantôt avec les autres fédérations du secteur ou à travers des organisations qui portent notre voix là où cela s'avère utile.

Ainsi **le travail de la Fédération est** d'assurer la représentation de nos affiliés auprès des interlocuteurs politiques ou des pouvoirs subsidiaires et à défendre leurs intérêts. Elle a également participé activement aux travaux de fonds dans les différents lieux de négociations.

C'est ainsi qu'autant pour **notre travail de diffusion que celui de représentativité**, notre ambition est **d'être présent partout** où cela s'avère utile et de **couvrir le plus de matières possibles** touchant la Fédération.

Que ce soit au niveau

- de la législation sociale, du respect de la réglementation juridique (sécurité, alimentation),
- des règles de subventionnement (pour le fonctionnement, l'infrastructure, l'acquisition ou l'équipement de matériel spécifique),
- de la formation,
- de l'actualité du secteur en matière de politique sociale

Que ce soit **au niveau local, régional, national ou européen.**

D'autre part, la Fissaaj a consacré pour partie son énergie à la défense de son dossier de reconnaissance à la SCP 319.02, travail qui, à la grande satisfaction de tous, a porté ses fruits et la cerise sur le gâteau de 2010 pour notre Fédération, c'est **notre reconnaissance officielle comme Fédération patronale indépendante et représentative des employeurs au sein de la SCP 319.02.**

Enfin, la Fissaaj a souhaité poursuivre ses initiatives amorcées l'an dernier notamment en s'investissant davantage dans de nouveaux projets européens. Elle a également soutenu et participé tout au long de l'année aux différentes actions de ses membres et des partenaires du milieu associatif.

Bien que son travail soit de plus en plus technique, la Fissaaj a la volonté d'apporter des réflexions collectives sur l'actualité mais aussi sur les grandes questions de société.

## Composition

### A) LA PRESIDENCE ET LES VICE-PRESIDENTS

#### Présidence :

**Denis Grimberghs** a succédé à la Présidence de la Fissaaj en juin 2009 en remplacement de Jean-Pierre Nicaise, dont le mandat était arrivé à échéance.

Sa candidature a été approuvée à un très large suffrage lors de l'AG du 12 juin 2009.

#### Vice-présidences :

Suite aux statuts amendés par l'AG du 12 juin 2009, il a été procédé à la désignation des deux Vice présidents: **Jacques Servais** pour la sectorielle « AAPH<sup>1</sup>» et **Vincent Dufour** pour la sectorielle « AJ<sup>2</sup> ». La durée de leur mandat, tout comme celui du président, est de quatre ans, renouvelable.

Les Vice présidents se sont engagés à représenter Denis Grimberghs pendant son absence, la relève s'est faite par Jacques Servais d'octobre à décembre 2009 et par Vincent Dufour de janvier à mars 2010.

### B) LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration s'est réuni à 11 reprises à l'Institut François d'Assise de Bouge durant la période susmentionnée.

- Secteur «AJ<sup>2</sup>» : **Xavier Dewaele** a été élu en tant que Représentant AJ par l'AB du Hainaut, ce mandat était resté longtemps inoccupé. Ce dernier participe aux travaux du Conseil depuis septembre 2009. Son élection en tant qu'administrateur est prévue en mai 2010.
- Secteur « AAPH<sup>1</sup> » : **Philippe Servais**, Représentant AB Namur-Luxembourg dont le mandat est venu à échéance, ce dernier, en accord avec son AB, se représente. Son élection pour un second mandat en tant qu'administrateur est prévue en mai 2010.

Ses Administrateurs actuels sont: **Denis Grimberghs**, Président; **Jacques Servais**, Vice-président sectoriel AAPH; **Vincent Dufour**, Vice-président sectoriel AJ/SASPE; **Isabelle Persoons**, Représentante AB Liège (AJ); **Didier Deleruelle**, Représentant AMO (AJ); **Dominique Gauché**, Représentante AB Namur-Luxembourg (AJ), **Alain Carpentier**, Représentant SASPE (AJ); **Patrice Renard**, Représentant AB Liège (AAPH); **Jean-Claude Bauduin**, Représentant AB Brabant-Wallon (AAPH); **Pierre Veys**, Représentant AB Hainaut (AAPH); **Philippe Servais**, Représentant AB Namur-Luxembourg (AAPH); **Daniel Thérasse**, Directeur Général - Prises de notes : **Marie Renquet et Hatice Ozturk**.

### C) LE STAFF

La composition du staff de la Fédération est restée identique. Vous découvrirez l'organigramme du staff en annexe de ce rapport.

**Au niveau du personnel**, la Fédération a le plaisir de retrouver son équipe au complet avec le retour de Hatice Ozturk.

<sup>1</sup> Accueil et Accompagnement des Personnes Handicapées (AAPH)

<sup>2</sup> Aide aux Jeunes (AJ)

**L'équipe de permanents en partenariat et « en tandem » avec le Conseil d'administration a tenté de répondre le mieux possible aux attentes des affiliés** en lien avec les évolutions du secteur.

Le Conseil d'administration a apprécié le travail conséquent réalisé par l'ensemble de l'équipe durant l'absence de Hatice Ozturk. Le CA tient également à souligner la plus value apportée par l'ensemble du staff aux membres de la Fédération.

Les coordinatrices sectorielles ont mené un travail de proximité. Ainsi, par leur présence systématique, elles ont participé à toutes les assemblées de base, groupes de travail, commissions, etc. Celles-ci se sont investies dans les différentes instances principales de la Fédération et se sont employées à porter, de façon dynamique, les objectifs et priorités de la Fédération.

Pour répondre au mieux aux attentes de ses membres, **le service de communication** de la Fissaaj, a notamment développé de nouveaux outils de communication notamment le « flash info ». A l'occasion de notre assemblée générale prochaine, l'inauguration de notre **nouveau site Internet** qui devrait, enrichi par une **charte graphique entièrement inédite** (nouveau logo, nouvelles couleurs, nouvelle présentation...), permettre la mise à disposition de tous les affiliés d'un outil entièrement remis à neuf qui se veut efficace et le plus complet possible. Rappelons que la communication est l'une des priorités de la Fédération.

En ce qui concerne le service juridique interne à la Fissaaj, il est à noter que Jean-Luc Hachez, Juriste détaché pour partie de l'ACFI-FIAS, a pour mission de donner un éclairage collectif sur les nouveaux et futurs textes juridiques et CCT relevant de notre secteur d'activité.

La Fédération continue à traiter des aspects juridiques tels que le traitement des questions en cours, les nouvelles propositions de lois et CCT... en collaboration avec le Centre Interdiocésain, Madame Michèle Cara, juriste.

### **Plan de Formation :**

Un plan de formation (identifié en fonction des besoins individuels et collectifs de la fédération) pour l'ensemble du staff a été réalisé en 2009. Il n'a toujours pas débuté mais devrait pouvoir démarrer durant le second semestre 2010.

En effet, des moyens financiers sont disponibles dans le cadre du Fonds Isajh, il s'agit d'une enveloppe réservée aux fédérations employeurs provenant d'un reliquat de 2009. Il a été décidé de déposer un projet patronal pour des formations à l'attention du personnel salarié des fédérations.

C'est ainsi que le staff de la Fissaaj a été invité à transmettre ses propositions de thèmes de formation auxquels il souhaitait participer. Chaque fédération a pu déposer un projet en son nom propre sur cette enveloppe.

## **L'Assemblée générale et les Assemblées Sectorielles**

### **Le 12 juin 2009**

Cette AG a entériné les amendements aux statuts proposés à l'AG extraordinaire du 16 décembre 2008 pour laquelle le quorum des 2/3 des membres effectifs ou représentés n'avait pas été atteint.

La nouvelle mouture des statuts approuvée par l'AG en juin est uniquement celle présentée, conformément à l'article 11 de nos statuts, le vote s'est donc fait à la majorité simple.

#### Comité d'Éthique et de Déontologie

Le Comité reste présent tant dans le fonctionnement interne que dans les services rendus par nos institutions à leurs bénéficiaires (importance des valeurs portées par la Fédération par rapport au secteur et aux pouvoirs publics). Actuellement, ce comité n'est donc plus fonctionnel.

Le CA formalisera des propositions afin de repreciser le rôle et clarifier les objectifs de ce Comité ainsi que des personnes qui y siègent, propositions qui seront soumises à l'approbation des membres.

#### Demande d'intervention de la Fédération auprès des membres mandataires Fissaaj :

A la suite d'interpellation d'affiliés concernant le traitement de la question relative aux remboursements des mandataires, le CA s'est saisi du dossier. Après analyse, le Conseil rappelle l'article 5 du ROI de la Fissaaj « *le mandat s'exerce à titre gratuit* ». Aucune intervention financière n'est donc prévue dans ce cadre-ci. Les mandats ne sont pas rémunérés.

## Comptes 2009 et Budget 2010

Les comptes 2008, validés par Alain Renaud, expert comptable indépendant, ont été approuvés en juin 2009 (AG). Ce dernier joue un rôle de réviseur externe à la Fissaaj et d'appui pour le comptable de la Fissaaj.

#### Augmentations cotisations :

Il a été décidé lors de l'AG de juin 2009, une indexation pour 2009 de 3% sur base de l'année 2000 rentrant en application dès 2009.

Nous vous présentons un tableau récapitulatif du compte de résultat 2009 :

#### **Bilan 2009**

L'année 2009 se termine avec un résultat positif de 2.170,20 €.

La comparaison des chiffres de 2009 avec ceux de 2008 se présente comme suit :

	<b>2009</b>	<b>2008</b>
Cotisations	163.811,44	155.077,81
Autres produits d'exploitation	174.069,31	190.369,82
Approvisionnements, services et biens divers	- 161.303,35	- 140.606,78
<b>Marge brute d'exploitation</b>	<b>176.577,40</b>	<b>204.840,85</b>
Frais de personnel	- 137.475,61	- 166.768,64
Amortissements	- 23.533,07	- 25.027,44
Autres charges d'exploitation	- 7.097,93	- 6.743,25
Dotations réductions de valeur sur créances CT	- 4.815,57	
<b>Bénéfice d'exploitation</b>	<b>3.655,22</b>	<b>6.301,52</b>

Produits financiers	249,23	243,66
Charges financières	- 756,46	- 1.430,22
<b>Bénéfice courant avant impôts</b>	<b>3.147,99</b>	<b>5.114,96</b>
Produits exceptionnels	2.843,75	1.270,32
Charges exceptionnelles	- 3.821,54	- 4.696,18
<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>2.170,20</b>	<b>1.689,10</b>

En ce qui concerne les rentrées :

- l'augmentation des cotisations résulte de la majoration des taux décidée lors de la précédente assemblée statutaire ainsi que de nouvelles affiliations ;
- les autres produits d'exploitation sont en retrait par rapport à 2008 du fait de
  - o subsides du Fonds Isajh moins élevés et en 2009 n'apparaît plus la refacturation
  - o des 2 emplois ACS transférés en 2008.

En ce qui concerne les charges :

- les frais de personnel sont en nette diminution à la suite de l'absence pour maladie d'une personne qui n'a pas été remplacée ;
- lors de la vérification des comptes Alain Renaud a estimé prudent de constituer une dotation pour réductions de valeur sur des créances antérieures pour lesquelles des actions ont déjà été entreprises pour les récupérer.

## Les mandats transversaux au sein de la Fédération

<b>SCP 319.02</b>	Daniel Thérasse (expert)	Philippe Colpaert (expert)
<b>Cellule technique Fonds Isajh</b>	Philippe Colpaert	
<b>APEF</b>	Daniel Thérasse	
<b>UNIPSO</b>	Christian Robert CA	Philippe Schpilka AG
<b>UNISOC</b>	Joseph Coolen, démissionnaire	Stéphane Emmanuelidis
<b>COMITE DE VIGILANCE EN TRAVAIL SOCIAL DANS LE NON MARCHAND « CVTS »</b>	Maité Buset	
<b>CBENM</b>	Maité Buset	
<b>ECOLE D'EDUCATEURS DE ROUX</b>	Jean-Pierre Nicaise	Daniel Recloux
<b>CCI</b>	Denis Grimberghs	Daniel Thérasse

## Renouvellement SCP 319.02

Le processus est en cours. Savoir que sur le banc patronal 22 sièges sont disponibles au sein de la SCP 319.02 (11 effectifs et 11 suppléants).

La Fissaaj avait déposé sa demande de reconnaissance en mars 2009 afin de pouvoir siéger à titre d'effectif au sein de la Sous Commission Paritaire 319.02 (et non plus à titre d'expert). Fin décembre 2009, nous apprenions par la CNT l'avis positif émis par les interlocuteurs sociaux sur notre dossier.

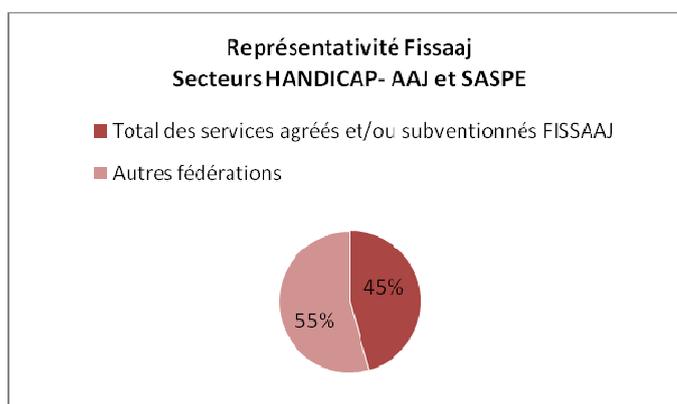
En date du 3 mars 2010 paraissait au Moniteur belge, l'Arrêté royal déclarant officiellement la Fissaaj comme organisation professionnelle représentative des employeurs de la SCP 319.02. En vue du renouvellement des mandats au sein de la SCP 319.02, la Fissaaj a transmis au Service Fédéral de l'Emploi et de la Concertation sociale le questionnaire complété des données Fissaaj sur base des résultats de la vaste enquête réalisée auprès des membres.

A ce titre, c'est l'ensemble de nos affiliés que nous voulons remercier au passage car suite à la mise à jour de notre fichier, nous avons une visibilité de notre représentativité dans les deux secteurs ainsi que notre représentativité en termes de travailleurs (personnes physiques et ETP), dont voici quelques illustrations à l'aide de graphiques.

Ce constat est le meilleur témoin de la confiance qui nous est accordée et nous invite à persévérer dans notre volonté de tenter d'apporter un réel soutien à tous les services affiliés.

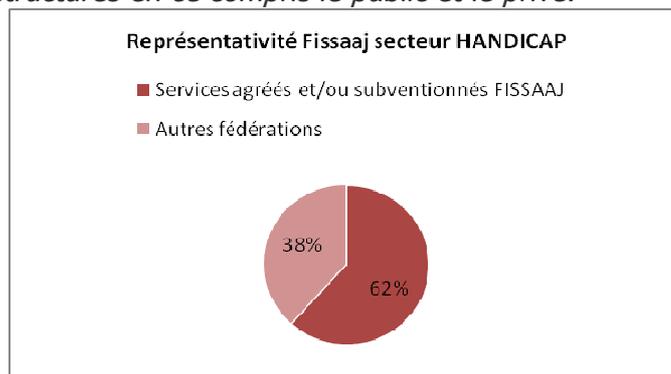
La question qui se pose est sur quels critères, le SPF Emploi va procéder à l'attribution des mandats. La volonté de la Fissaaj est claire, obtenir un maximum de mandats sachant qu'elle est largement majoritaire.

Les résultats font apparaître qu'actuellement la Fissaaj compte un total de **345 services** affiliés (*sur 764 structures*) au 31 décembre 2009\*.

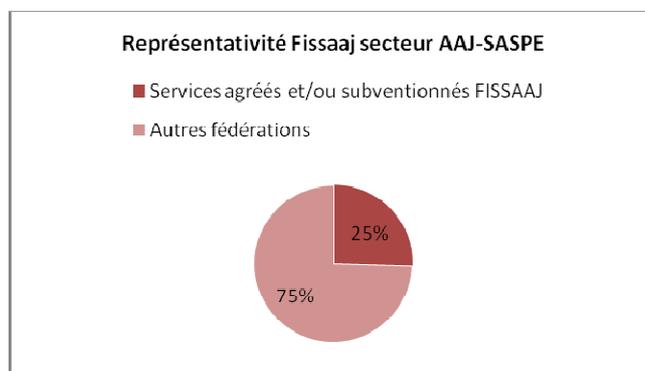


\* Marge d'erreurs possibles

Soit **254 services** agréés et/ou subventionnés de l'accueil et de l'accompagnement des personnes handicapées\* (sur 404 structures agréées et subventionnées – source AWIPH). On cite le chiffre de 536 structures en ce compris le public et le privé.



Soit **91 services** agréés et/ou subventionnés de l'aide aux jeunes\* (sur 360 structures - source DGAJ), soit 1 fédération sur 12 existantes. (Savoir qu'il existe des services AJ non fédérés).

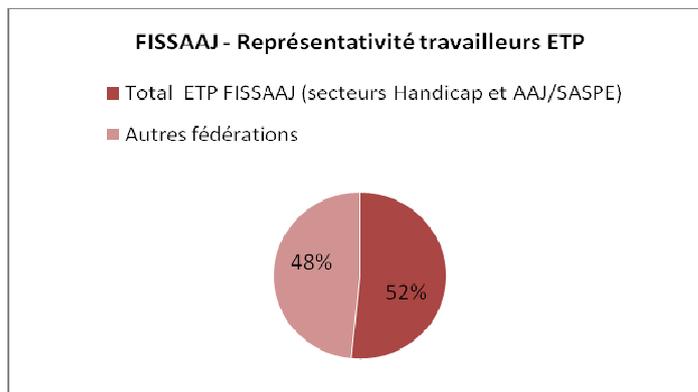


Le nombre total de travailleurs représentés par la Fissaaaj est de **7607 travailleurs** au 31 décembre 2009\*

6273 travailleurs (secteur Accueil et Accompagnement des Personnes Handicapées)

1334 travailleurs (secteur Aide aux Jeunes)

Le nombre total de travailleurs en **ETP** représentés par la Fissaaaj est de **5830,86 ETP** au 31 décembre 2009 (sur un total de 11 147,83 ETP - sources AWIPH et DGAJ), soit :



4782 travailleurs ETP (secteur « AAPH<sup>1</sup> ») (sur 7847,83 ETP au total)  
1048,86 travailleurs ETP (secteur « AJ<sup>2</sup> ») (sur 3300 ETP au total)

La FISSAAJ est donc de loin la Fédération la plus importante de son secteur. Elle couvre la totalité des champs de compétence de la commission paritaire 319 et de la sous commission paritaire 319-02.

## Service Communication

Poursuite du plan stratégique et de communication mis en place par la chargée de communication en 2008 pour la période allant de 2009 à 2011 et comprenant entre autres les éléments suivants :

### ● Création d'un nouveau logo

En 2009, les administrateurs ont choisi de faire évoluer l'image de la Fissaaaj en concordance avec ses changements intrinsèques.

#### ○ Ancien logo



#### ○ Nouveau logo

Forme : Logo en mouvement, présence de deux personnages de deux couleurs différentes correspondant aux deux volets d'activités de la Fissaaaj (Secteurs Handicap et AAJ)  
Couleurs : Neutres, naturelles, peu démodables, sans aucune tendance ou connotation politique.  
Déclinaison bichromique afin d'éviter les surcoûts.

<sup>1</sup> Accueil et Accompagnement des Personnes Handicapées (AAPH)

<sup>2</sup> Aide aux Jeunes (AJ)

La présentation de la nouvelle identité visuelle se fera le 28 mai 2010 de pair avec la mise en ligne de la nouvelle version du site Internet de la FISSAAJ relooké.

## ● **Charte graphique**

Réalisée à destination des divers outils tels que :

- Papier à en-tête,
- Enveloppes,
- Triptyque de présentation,
- Cartes de visite,
- Cartes de correspondances,
- etc.

## ● **Site internet**

Nouvelle architecture et création de rubriques complémentaires sur le site Internet afin de permettre une nouvelle dynamique et davantage de proximité avec les réalités du terrain.

Ex : reportages dans les institutions membres, système d'archivage par catégorie, rubrique juridique, comptes-rendus événements extérieurs, agenda interactif, ...

Graphisme révisé en lien avec la nouvelle charte graphique de la Fissaaaj.

Une demande officielle de subsides en vue de sa réalisation a été effectuée auprès des pouvoirs publics et secteurs privés.

## ● **Changement de nom**

Bien que la possibilité du changement de nom ait été discutée au cours de l'année 2009, le CA a souhaité garder ce nom, riche de sens et connu de tous en misant sur l'évolution graphique.

## ● **Changement de nom des secteurs**

Le secteur « Awiph » est dorénavant appelé « AAPH » pour Accueil et Accompagnement des Personnes Handicapées et le secteur « AAJ » est appelé « AJ » pour Aide aux Jeunes.

Cela permet d'éviter les confusions entre l'Agence Wallonne pour l'Intégration des Personnes Handicapées en tant qu'administration et le secteur du « handicap ».

## ● **Flash info**

Revue mensuelle sectorielle envoyée à tous nos membres par e-mail à la fin de chaque mois. Il s'agit d'un *cahier-mémo* qui informe les membres des titres de l'actualité du secteur, du calendrier des différents événements à venir (colloques, journées de réflexion, etc.), des parutions susceptibles de les intéresser, du répertoire des divers comptes-rendus disponibles sur demande et/ou accessibles sur la partie privée du site Internet [www.fissaaaj.be](http://www.fissaaaj.be), etc. Le Flash Info remplace à la fois les revues « Le Liaisons » (Secteur Handicap) qui a pris fin en décembre 2004 et « Le Relais » (AAJ) qui a pris fin en septembre 2008. Ces deux revues éditées par nos soins étaient bimestrielles et envoyées par voie postale à tous nos membres.

## ● Communication

L'aspect de la communication externe fait également partie intégrante de ce plan stratégique et de communication. Y sont suggérés : une présence accrue de la Fissaaj via la chargée de communication lors de colloques et événements organisés par nos partenaires divers, des retours plus réguliers à nos membres (via le site Internet) des groupes de travail temporaires importants, des négociations en cours, etc.

## ● Communication aux membres

### ● VIA LE SITE INTERNET

Informations plus complètes telles que des dossiers thématiques d'actualité, des rapports de réunion, des documents juridiques avec analyse et commentaires, porte ouverte à nos partenaires, des reportages photos, des informations diverses sur la Fissaaj (composition, R.O.I., équipe, mandataires, etc.).

### ● VIA LES CIRCULAIRES (MAILS)

Envoi rapide par e-mail d'une information importante et urgente sous forme de circulaire.

### ● VIA LES FLASH INFO

Informations sectorielles, événements à venir, échos des nouveautés chez nos membres, formations, agenda des réunions, ...

### ● VIA LES A.B., LES C.S. ET LES A. G. SECTORIELLES

Réflexion plus approfondie et périodique sur certaines thématiques d'actualité dans le secteur.

### ● VIA LES MAILS ET LE TELEPHONE

Notre équipe est disponible également pour répondre aux questions individuelles de nos membres.

## Principaux travaux de la Fissaaj

Les Groupes de travail et Commissions de la Fissaaj ont poursuivi leur travail à la fois de réflexion et de concertation sur des thèmes spécifiques aux secteurs de l'AJ et de l'AAPH.

En tout lieu, la Fédération a choisi d'opérer sur le modèle d'un travail en duo, en binôme « permanents /spécialistes du terrain » avec si nécessaire la mise en place de groupe technique de travail qui accompagne les représentants des fédérations.

Les détails relatifs à ces groupes de travail et commissions se retrouvent dans les parties sectorielles.

### COMMISSION « RELATIONS PARITAIRES »

Ce lieu de réflexion au sein de la Fédération a pour objet d'aboutir à des réflexions construites et portées par la Fédération vers les lieux de décisions paritaires, politiques et/ou administratifs.

Cette commission a traité de façon approfondie bon nombre de thèmes, sujets, problématiques et questions. Celle-ci prépare les positions à prendre par le CA qui les entérinent si accord, en voici quelques aperçus :

#### Handicap :

- Dossier ANM Wallonie
- Dossier Prestations irrégulières : prise de position et action quant à l'application de la CCT heures inconfortables et principalement son subventionnement
- .....

#### Aide aux Jeunes :

- Dossier ANM Communauté française
- Valorisation barémique
- Barèmes chefs éducateurs : réflexion et démarche sur le manque de tension barémique entre chefs éducateurs et les autres
- ....

#### Transversal :

- Statut ouvrier-employé
- Nouvelles mesures relatives au crédit temps
- Examen médical des stagiaires
- redevance "Musique dans les entreprises, associations et services publics »
- Création d'un service interne commun
- CCT barémique, discrimination liée à l'âge
- CCT n°100 relative à la détention et l'usage de l'alcool et/ou drogue sur le lieu de travail
- CCT 19octies concernant l'intervention financière de l'employeur dans les frais de transport domicile-lieu de travail des travailleurs
- CCT frais de transports
- CCT Efforts de formation
- CCT prime de fin d'année
- CCT Délégation syndicale
- Renouvellement APE et problématique liée à ces emplois

Vigilance : (suivi, parfois refus, étude approfondie et proposition de modifications) et démarche proactive autour d'éventuelles CCT à venir :

- CCT relatives à la prise de rang
- Protocole d'accord Plan tandem
- Etude de la publication des barèmes, calcul de la prime de fin d'année, etc.

#### **GROUPE DE TRAVAIL « PLAN TANDEM » POUR LES DIRECTIONS**

La Fissaaj a mis sur pied un nouveau groupe de travail ayant pour visée d'étudier les différentes alternatives de fins de carrière pour les directions, cadres et personnel.

#### **ORGANISATION D'UNE JOURNEE QUALITE LE 21 OCTOBRE 2009 :**

Le 21 octobre dernier, la FISSAAJ organisait une journée de présentation de la Démarche Qualité auprès de ses membres. Plus de 100 personnes se sont réunies dans les locaux de Burogest à Loyers afin de discuter autour de la question de la Qualité dans le secteur de l'accueil et de l'accompagnement des personnes handicapées et celui de l'Aide aux Jeunes.

Ce colloque fut l'occasion pour la Fissaaj de faire connaître à ses services affiliés le projet d'analyse initié en 2006 au sein de huit de ses institutions membres et vulgariser le travail accompli par ses services.

Mais cette journée a également permis de débattre sur les enjeux d'avenir liés à ce type de process qui est susceptible d'engager tout le secteur. Des ateliers ont été organisés afin d'évaluer les aspects à prendre ou à laisser dans ces démarches ainsi que leur plus-value éventuelle, et ce, tout en lançant quelques pistes pour l'avenir...

### Historique

Fin 2006, la Fissaaj s'est interrogée sur la question de la Qualité.

Ce type de démarche devenant de plus en plus présente dans le discours des différents pouvoirs subsidiaires (cabinets politiques, administrations et inspections), la Fédération a souhaité entamer la réflexion à l'interne, avant que d'éventuelles procédures ne soient imposées par l'extérieur...

C'est ainsi qu'elle a souhaité expérimenter et analyser auprès de certains services ce que pourrait leur apporter une démarche qualité au sein de leur institution.

Huit services (*Acis Clairval, Notre Dame des Anges, Chanmurly Nord, La Marelle, Autonomie, Le Centre de Jeunes Don Bosco, Village n°1 et Saint François*) se sont alors mobilisés et un Comité de Pilotage a été mis sur place afin de mener à bien ce projet. Pour ce faire, une collaboration a été mise en place avec les Facultés Universitaires Catholiques de Mons, ainsi que l'équipe de « Delta Management » sprl, spécialisée en management et en conseil et formation qualité et la Fissaaj a reçu le précieux soutien du Fonds Isajh (*recherche action*).

La journée de présentation du 21 octobre fut ensuite pensée afin de vulgariser les observations et présenter les conclusions des membres du Comité de pilotage.

Quatre orateurs issus de divers horizons et experts dans le domaine de la Qualité ont également pris part à cette journée. Ils ont apportés un regard critique et sociétal ainsi qu'une vision d'avenir en marge des interventions des huit Institutions en tentant de répondre à l'une des questions majeures de cette journée : « *L'appropriation des processus qualité, une démarche d'avenir pour les services et les institutions de l'aide à la jeunesse et de l'aide aux personnes handicapées ?* ».

## Principales actions de la Fissaaj

La Fissaaj a soutenu et participé tout au long de l'année aux projets d'actions de ses affiliés, de ses partenaires ainsi que du réseau associatif, en voici un bref aperçu :

- Journée d'étude sur le thème « La formation, un droit pour tous » organisé par le Fonds Isajh ;
- Journée de formation sur les économies d'énergie organisée par « l'UNIPSO » ;
- Rencontre européenne organisée par « l'asbl Globul'in » autour de la thématique : "Innovations socio-éducatives, soutiens à la parentalité et lutte contre l'exclusion. Perspectives innovantes de l'intervention socio-éducative en Allemagne, Belgique, France et Pologne : usagers, bénévoles, travailleurs sociaux et étudiants en recherche et en dialogue" ;
- Congrès à Paris sur le thème : "A la recherche de la confiance perdue" organisé par l'association "Paroles d'enfants" ;
- Exposition d'oeuvres proposées par des artistes de « La Pommeraie » ;
- Formation au système de communication par échange d'images (PECS) organisée par le centre « les Jacinthes »
- ...

## Actualités des secteurs

Nous vous invitons à consulter plus loin les chapitres relatifs aux parties sectorielles.

## Partenariats

### **ASSOCIATION DE FEDERATIONS DE LA CP 319.02 (PLENIER UFFIPRAH)**

Il s'agit de la plate-forme patronale de la 319.02 comprenant les deux secteurs AAJ et Handicap. Les actuels représentants Fissaaj sont Philippe Colpaert et Daniel Thérasse. Participation et collaboration conjointes aux travaux paritaires.

Il semblerait que le dossier ANM Région wallonne et Communauté française soit négocié en intersectoriel. Si l'interlocuteur du Gouvernement est l'Unipso, ce sont les fédérations qui sont membres et non l'Uffiprah d'où risque de tensions supplémentaires possibles entre la Fissaaj et l'Uffiprah.

Pour déminer la situation, il a été décidé d'inviter les présidents de fédérations autour de la table et tenter de garder des « bonnes relations ». Les autres fédérations doivent aussi prendre des initiatives et avoir l'envie de collaborer avec la Fissaaj.

### Groupe de travail « Formation » :

Ce groupe est initié par le Plénier de la 319.02 et animé par Daniel Thérasse. Des propositions de formations spécifiques en fonction des besoins du secteur sont étudiées afin de les relayer ces auprès des organes et instances politiques concernés. Citons pour exemple la formation des cadres mise en place en 2008 et porté aujourd'hui par l'Unipso.

### **PLATE-FORME INTER-FÉDÉRATIONS AAJ**

Les actuels représentants Fissaaj à cette plate-forme sont Daniel Thérasse, Maité Buset et Vincent Dufour.

Participation et collaboration conjointes aux travaux sectoriels et à diverses rencontres au Cabinet.

Une cellule « Communication » a été créée dont fait Maité Buset. A ce titre, elle devient la porte-parole de la cellule communication et membre du Bureau de l'I.F.

### **PLATE-FORME INTER-FEDERATIONS HANDICAP (FISSAAJ/UFFIPRAH)**

Les actuels représentants Fissaaj à cette plate-forme sont Daniel Thérasse, Christine Lefèvre et Jacques Servais. La Fissaaj et l'Uffiprah ont convenu de se réunir tous les mois.

Participation et collaboration conjointes aux travaux sectoriels et à diverses rencontres au Cabinet.

### **FONDS SECTORIELS**

#### Fonds Mirabel :

Bien que nous ne siégeons pas, la Fissaaj a participé activement à l'élaboration de nouveaux critères en vue de l'attribution de nouveaux emplois CDI Maribel social.

#### APEF : Fonds Isajh

La Fissaaj s'est également clairement positionné sur le dossier du fonctionnement de l'Apef. La Fissaaj a rappelé qu'étant un des principaux contributeurs de l'Apef, cette dernière a demandé une évaluation préalable avant d'accepter le principe que les 30 % des moyens alloués à l'Apef et 70 % au Fonds Isajh, le Fifr n'existant plus, les seuls 70 % du Fonds Isajh deviendraient 100%. La Fissaaj a revendiqué d'être une composante solidaire et responsable ce qui signifie également une participation de celle-ci aux propositions constructives et budgétaires de l'Apef.

## **UNIPSO**

Outre notre participation au CA de l'UNIPSO, la Fissaaj participe activement aux différents groupes de travail notamment :

- Groupe Energie
- Groupe GO FOR
- Groupe Formation
- Groupe APE
- Groupe Problématique du vieillissement

## **UNISOC**

L'Unisoc est devenu un partenaire social à part entière au même titre que la F.E.B. En effet, en septembre 2009, les partenaires sociaux fédéraux interprofessionnels ont signé l'accord faisant de l'Unisoc un partenaire à part entière. La Fissaaj participe aux travaux du groupe de travail « Droit Social » qui traite notamment des questions portant sur la Sabam, l'examen médical des stagiaires,...

## **CEC (Comité Européen de Coordination)**

Au vu de la motivation du staff d'apporter une plus-value aux membres et de porter des projets d'envergure européenne, la Fissaaj s'est affiliée au CEC en 2009.

Cette année, cinq projets AJ et AAPH ont été déposés et sont en attente de validation et un est en cours de réalisation.

### Aide aux Jeunes (AJ)

- Leonardo Da Vinci – Transfert Of Innovation: Drink REsponsibly and be Active in Labor Market
- Leonardo Multilateral Partnership - Education et formation tout au long de la vie: Communities against early education leaving (= Echec scolaire)
  - Daphne III – Projets Transnationaux - Thème 5 : Lutte contre la Violence envers les enfants et les femmes (14 – 18 ans)
- 

### Accueil et Accompagnement des Personnes Handicapées (AAPH)

- Project DIVERS LABOR: développement éventuel d'échanges européens sur des problématiques liées à l'insertion socioprofessionnelle des personnes handicapées. Dans cette perspective, la Fissaaj accompagnera l'accueil d'une délégation italienne en juin 2010 en Belgique. Visite qui est supervisée et mise en place par la Fissaaj (Handicap adultes)
- Projet Grundtvig Partenariat éducatifs: « Teaching new skills in training pathways for Health ans social services » (= Services socio-sanitaires )
- Grundtvig – Projet Leonardo Mobilité: "Personalised methodologies for the vocational training of disabled young people : for a valorisation of training on the job ".

## **SEPTIS** (Service d'Education Permanente pour Travailleurs et Intervenants Sociaux)

Le Septis (*opérateur de formations au service des fédérations*) en association avec ses quatre partenaires (ANCE, GASMAES, MESSAJE et LNH), et en étroite collaboration avec la Fissaaj, ont mis sur pied diverses formations et journées d'étude notamment :

- Journée d'étude sur le thème de la Sanction-Jeunes
- Coacher son équipe
- Réussir le dialogue et le changement dans son organisation

Autres sujets de formations en préparation :

- La délinquance
- L'éthique au sein des services

Il est à noter que l'ensemble du staff s'est considérablement investi dans les actions mises en place par le Septis.

Par ailleurs, sachant que la Fissaaj positionne le Septis comme outil de formation des secteurs relevant de la SCP 319.02, il est possible d'obtenir une enveloppe patronale du Fonds Isajh et/ou du Maribel en vue de l'engagement possible d'un conseiller « formation ».

Le Septis est en pleine évolution, des changements importants vont s'opérer dans les mois à venir. A ce sujet, plusieurs hypothèses ont été évoquées notamment changement d'appellation de l'asbl et modifications des statuts ; création d'une nouvelle structure dénommée « FEDEPRO » (Fédération et Développement professionnel) avec de nouveaux statuts,... Ce travail est en passe de finalisation. Une communication aux membres sera faite lors de l'AG de mai 2010.

## **AIBB**

Notre collaboration avec l'AIBB est restée en veilleuse.

## **ACFI-FIAS**

Poursuite de la synergie entre l'ACFI FIAS et la Fissaaj principalement au niveau des échanges de services et de partages logistiques notamment la mise en place d'un outil de gestion du personnel pour les deux associations.

## **CAP 48**

Un nouvel appel à projets a été lancé par Cap 48 permettant le financement d'actions pour les associations (asbl) du secteur du handicap et de l'aide à la jeunesse.

## **Propositions pour l'avenir**

La Fissaaj poursuit son travail de réflexions pour aboutir à des documents de travail à présenter ultérieurement à l'approbation de l'AG des membres afin d'intégrer ces changements dans les statuts et ROI actuels., voici un aperçu :

### **Clarification des mandats Fissaaj :**

Dans la continuité d'une vision à long terme, la Fissaaj a mené une réflexion autour des mandats aux affaires extérieures en vue de préciser les modalités des mandats (profil, rôles, missions et durée).

### **Clarification du rôle et missions du Comité d’Ethique et de Déontologie :**

Le CA formalisera des propositions afin de repréciser le rôle et clarifier les objectifs de ce Comité ainsi que des personnes qui y siègent.

### **Création d’un Conseil stratégique dans chaque secteur :**

Un travail de réflexion a été mené par les Conseils sectoriels afin de clarifier davantage les rapports entre les structures internes « Conseils sectoriels Handicap et AAJ/SASPE » - « les instances principales qui sont les assemblées de base, commissions, groupes de travail,... » et « les mandataires ». L’objectif étant d’assurer une proximité et une transversalité entre ces structures et formaliser le fonctionnement des deux sectorielles.

### **Création d’une nouvelle structure pour traiter des sujets sociétaux :**

La Fissaaj souhaite proposer la création d’une structure parallèle au Comité Ethique habilitée à traiter les sujets relatifs aux deux secteurs. Cet organe constituerait un organe de réflexion, elle prendrait position sur les enjeux sociétaux actuels.

## **Les dossiers brûlants**

### **Les Accords du Non-Marchand en Communauté française et en Région wallonne.**

Les négociations sont en cours, ce dossier reste au centre de nos préoccupations.

### **L’attribution des mandats en CP 319.02**

La Fédération est en attente de nouvelles de la Ministre.

# Secteur Accompagnement et Accueil des personnes handicapées

## Introduction

**La Fissaaj rassemble 255 services affiliés** que ce soit des services résidentiels pour jeunes, pour adultes, de transition, services résidentiels de nuit pour adultes, service d'accueil de jour pour jeunes non scolarisés, service d'accueil de jour pour adultes, services d'aide à l'intégration, d'accompagnement, d'aide précoce, de placement familial et service d'aide à la vie journalière. Concrètement, cela représente un **encadrement composé de 6273 travailleurs et une aide apportée à au moins 8.000 personnes handicapées.**

Type de services	Nombre
APC (Autorisation de Prise en Charge) - ART 29 (Article 29)	21
AVJ (Aide à la vie journalière)	9
Court Séjour- Répit	3
PSC	6
SAC (Service d'Accompagnement)	19
SAI (Service d'Aide à l'intégration)	12
SAJA (Service d'Accueil de Jour pour Adultes)	49
SAJJNS (Service Accueil de Jour pour Jeunes Non Scolarisés)	8
SAP (Service d'Aide Précoce)	6
SAPS (Service Agréés Partiellement Subventionnés)	16
SPF (Service d'Accueil familial)	3
SRA (Service Résidentiel pour Adultes)	55
SRJ (Service Résidentiel pour Jeunes)	11
SRNA (Service Résidentiel de Nuit pour Adultes)	16
SRT (Service Résidentiel de Transition)	21
<b>TOTAL</b>	<b>255</b>

Dans ce rapport, nous ferons un retour sur **l'évolution en 2009/2010 du secteur handicap de notre Fédération, notre présence** dans les lieux de réflexions et de décisions importantes pour notre secteur en interne comme à l'extérieur et **les thématiques/problématiques** abordées durant l'année académique qui se termine. Nous évoquerons aussi les **perspectives pour demain.**

## I. Evolution du secteur Handicap en 2009 à 2010 au sein de notre Fédération

Une nouveauté spécifique au secteur « Handicap » est la **création d'un Conseil stratégique** qui s'est réuni le 10 novembre 2009 et le 16 mars 2010 avec l'ambition d'être un lieu de réflexion et d'orientation stratégique dans le but de renforcer la mise en œuvre des objectifs du secteur de l'accueil et l'accompagnement des personnes handicapées mais surtout de répondre aux souhaits des affiliés d'être entendus même si la spécificité de leur réalité n'est vécue que par certains types de services parfois minoritaires.

### ➤ **De la fin du conseil des mandataires**

Une évaluation sur la mise en place du conseil des mandataires a permis de mettre à jour une série de questions telles que les difficultés liées à la représentativité de certaines commissions au sein de ce conseil ou encore sa confusion avec le conseil sectoriel. Après réflexion et débat, une autre perspective voyait le jour fin 2009 ...

### ➤ **À l'apparition du Conseil stratégique...**

Afin de répondre à diverses demandes de membres, le conseil sectoriel s'est penché sur la question de voir quelles procédures mettre en place pour améliorer la communication entre les divers lieux d'échanges de la Fédération mais également permettre aux mandataires de se positionner clairement tant à l'intérieur qu'à l'extérieur pour pouvoir porter une voix univoque de la Fédération.

Est donc née la proposition de réduire le nombre annuel des Conseils Sectoriels de 10 à 7, pour mettre en place 3 Conseils Stratégiques par an auxquels sont invités les membres du CS, les présidents des Commissions et les membres mandatés.

Le résultat attendu est de permettre une meilleure circulation de l'information du secteur handicap à tout niveau (interne et externe, d'aval en amont et réciproquement) ainsi qu'un renforcement des prises de positions soutenues par notre Fédération.

**Parallèlement**, de juin 2009 à mai 2010, le **Conseil sectoriel** Handicap s'est réuni à 8 reprises. Deux **Assemblées Générales Sectorielles** ont été convoquées dont une en décembre afin de pouvoir faire un premier bilan et déterminer les positions à adopter vis-à-vis du processus de subventionnement des prestations irrégulières.

**Les Assemblées de Base** ont continué de fonctionner à leur propre rythme. Elles alimentent les débats du Conseil Sectoriel et du Conseil stratégique. De plus, chaque président d'assemblée est membre du conseil d'administration également ce qui permet la circulation des informations entre les membres et la Fédération. N'oublions pas que les AB doivent être les lieux transversaux où l'ensemble des problématiques sont abordées, celles-ci peuvent parfois être envisagées au travers de la réalité locale. La coordinatrice y participe de façon régulière et tente d'assurer la transmission des informations tout azimut.

**Les Commissions** et **Groupes de travail** ont poursuivi leur travail de réflexion et concertation sur des problématiques les concernant directement.

**Ainsi, la Commission « Milieu Ouvert »** a continué sa réflexion avec la participation des services SAC, SAP, SAI, SPF, SRT, AVJ. Leurs attentes et revendications ont été portées à de nombreuses reprises sur la table du conseil sectoriel.

Durant l'année qui vient de s'écouler, ces services ont été particulièrement secoué par l'actualité du secteur que ce soit dans le cadre des Accords du Non Marchand où ces services ont été exclus de tout subventionnement pour les prestations irrégulières en 2009 ou lors de l'annonce en janvier 2010 de la création d'un nouveau département « Milieu de vie » au sein de l'Awiph. Deux réalités qui ont soulevé de nombreuses questions et engendré des débats importants. La première semble en voie de résolution partielle avec la mise au point d'un nouvel arrêté. Quant à la seconde, elle reste d'actualité et constituera probablement l'un des grands débats de demain dans le secteur.

D'autres thèmes ont été abordés dans la Commission tels qu'une étude des cumuls possibles ou pas avec divers types de service ou tel que la transversalité qui existe dans le type d'accompagnement de la personne handicapée par exemple entre un SAJA et un SAC...

**S'articulant avec cette commission transversale, divers groupes de travail** : le groupe SRT (service de transition), le groupe SAC/SAP (service d'accompagnement et service d'aide précoce), les AVJ (Service d'aide à la vie quotidienne) ou les services de placement familial... se réunissent dans le but de réfléchir sur les spécificités, les préoccupations rencontrées en lien avec les arrêtés et les pratiques qui leur sont propres. Ils sont invités à alimenter les réflexions et positions de la Commission Milieu Ouvert et à l'interpeller sur l'une ou l'autre problématique.

**La Commission « Jeunes »** travaille la transversalité des problématiques qui touchent le public spécifique « Jeunes » en collaboration avec le secteur AJ (Aide aux Jeunes de la Fédération) et réfléchir sur l'activation d'une cohérence en matière d'accompagnement des jeunes. 3 pôles s'entrecroisent : l'handicap/ la Justice / la santé mentale. Il faut parvenir à mettre en place des solutions qui permettent un décloisonnement de la problématique.

Concrètement, une analyse pertinente de la situation de « *ces jeunes inclassables qui ne trouvent leur place nulle part* » doit être rédigée. Un travail malheureusement interrompu provisoirement qui est en phase de réactivation et dont les résultats devraient voir le jour avant fin 2010.

L'objectif est de voir comment permettre aux 2 secteurs (AAPH<sup>1</sup> et AJ<sup>2</sup>) de se rencontrer pour voir les limites de chacun, lister les incohérences et les points qui posent questions ; mettre le doigt sur les pratiques à améliorer au niveau des arrêtés et décrets ; relever les recommandations des mesures à prendre et, à terme, étudier les collaborations à mettre en place pour résoudre les difficultés.

**La Commission « Grandes dépendances »** poursuit ses réflexions liées aux difficultés rencontrées dans l'encadrement non seulement des personnes en catégorie C mais aussi des personnes présentant également des troubles du comportement et pour lesquelles un encadrement important est nécessaire.

Les thèmes, réflexions abordées durant l'année a tourné autour de la problématique des heures inconfortables particulièrement importante en grande dépendance et autour de la mise en place d'un système d'échange entre membres du personnel de divers services sur des pratiques liées à tous les problèmes que posent l'accompagnement des personnes en grandes dépendances (vie relationnelle, sexuelle, violence, sécurité).

Dans les thématiques abordées par la commission, la notion du « sens » est aussi importante (ex. le sens d'une activité). C'est ainsi que les questions posées peuvent être de tout ordre : techniques, juridiques, psychologiques mais aussi éthiques et philosophiques.

---

<sup>1</sup> **Accueil et Accompagnement des Personnes Handicapées (AAPH)**

<sup>2</sup> **Aide aux Jeunes (AJ)**

**En 2009, plusieurs nouveaux affiliés sont venus rejoindre notre Fédération.** *Les Aubépinés (SRA)* ont été accueillies par l'AB du Brabant Wallon, *Les Claires Fontaines (SRA)*, *Les Heures Heureuses (SAJA)* et *L'Envol (SAPS)* par l'AB du Hainaut. Nous les remercions pour leur choix qui représente un réel encouragement pour notre Fédération.

Actuellement, de nouveaux contacts ont déjà été réalisés et de nouvelles demandes d'affiliation sont en cours.

Ce sont tous nos affiliés du secteur de l'accueil et l'accompagnement des personnes handicapées que nous voulons remercier au passage car suite à la mise à jour de notre fichier, nous avons pu constater que **nous représentons aujourd'hui plus de 60% de ce secteur**. Ce constat est le meilleur témoin de la confiance qui nous est accordée et nous invite à persévérer dans notre volonté de tenter d'apporter un réel soutien à tous les services affiliés.

## 2. La représentativité de la Fédération pour le secteur de l'Accueil et l'Accompagnement des Personnes Handicapées

### LES MANDATS AU SEIN DE LA FEDERATION

***Les responsables des Assemblée de base, Commissions sectorielles et Groupes de travail au sein de la Fissaaj ont persévéré dans leurs missions :***

Vice président secteur handicap	Jacques Servais
Assemblée de base du Brabant Wallon	Jean Claude Bauduin
Assemblée de base du Hainaut	Pierre Veys
Assemblée de base de Liège	Patrice Renard
Assemblée de base de Namur-Luxembourg	Philippe Servais (Vice président sectoriel)
Commission Milieu Ouvert	Patrick Ceusters et Benoît Marthus
Commissions jeunes	Patrick Meunier
Commission Grandes Dépendances	Philippe Schpilka
Groupe des SAC/SAP	Nathalie De Montpellier*
Groupe des AVJ	Pierre Prégardien
Groupe des SRT	Isabelle Simon

**Les permanents sectoriels à votre service pour tout ce qui touche au secteur handicap spécifiquement :**

Coordinatrice sectorielle	Christine Lefèvre
Secrétariat	Catherine Goossens

### LE SECTEUR HANDICAP REPRESENTE A L'EXTERIEUR

Hormis le renouvellement de la CCWPH en 2009, nos mandataires, relais et membres<sup>4</sup> présents dans les différents lieux de concertation et de décision sectoriels<sup>5</sup> n'ont pas changés.

\* Cfr rapport mandat en annexe 4

<sup>4</sup> *En italique* : Membres mandatés par ailleurs et invités à collaborer à la réflexion au sein du Conseil stratégique secteur Handicap de la Fissaaj.

<sup>5</sup> Les informations concernant nos mandataires dans les matières transversales Awiph et AAJ (ex. SCP 319.02...) sont mentionnées dans le rapport de l'AG.

En tout lieu, la Fédération a choisi d'opérer sur le modèle d'un travail en duo, en binôme « permanents /spécialistes du terrain » avec si nécessaire la mise en place de groupe technique de travail qui accompagne les représentants des fédérations.

Dans cette optique, la Fédération est représentée de la façon suivante :

### **AU SEIN DES ORGANES DE L'AWIPH**

Bureau

Comité de gestion

*Christian Robert (Acis)*

Jean-Pierre Nicaise

*Christian Robert (Acis)*

Conseil d'avis pour l'éducation, l'Accueil et l'hébergement

Christine Lefèvre,

*Amparo COBO (Asah)*

Conseil d'avis pour la formation et l'emploi

Conseil d'avis pour l'aide individuelle à l'intégration

*Stéphane Emmanuelidis (Eweta)*

*Christiane Bastin (Revivre chez soi)*

*Frédérique Theunissens (Asah)*

Comité d'accompagnement de la formation

Daniel Thérasse et Bernadette Alloin (Effectifs)

Patrick Meunier et Christine Lefèvre (Suppléants)

### **Comités subrégionaux de l'Awiph :**

43 services affiliés à la Fissaaj sont présents dans les 13 comités subrégionaux de l'Awiph  
Cf. liste en annexe

### **Dans divers groupes de travail au sein de l'Awiph**

- Groupe technique (Il se réunit au préalable en inter fédération Handicap pour préparer les rencontres avec l'Awiph) : Patrice Renard et Christine Lefèvre
- Groupe infrastructure : Jean Pierre Nicaise, Christian Robert et Christine Lefèvre
- Groupe « AVUS » (activités de valorisation et d'utilité sociale) est présidé par Jean-Pierre Nicaise. Christine Lefèvre y participe.
- La problématique des « Cas prioritaires reste toujours d'actualité avec le démarrage récent de 3 groupes de travail sur « la liste d'attente » : Jean Dufour, Bernadette Alloin et René Pynnaert ont proposé leur participation.
  - o Groupe fiche : animé par Ch. Nile « Catalogue Nekerman des services » : description, matrice, fiche pour définir les services et accessible par tous à l'avenir.
  - o Groupe liste animé par J Riguelle : Etablir un relevé des besoins : qui a besoin de quoi
  - o Groupe procédure d'admission : animé par Anne (Matagne) (ou Sophie Rucquoy)
- Groupe sur l'éthique Philippe Servais
- Groupe sur les mesures de contention : Jacques Servais

## En d'autres lieux concernés par l'accueil et l'accompagnement des personnes handicapées

Comité consultatif wallon des personnes handicapées (CCWPH) Jacques Servais (effectif)\*  
Christine Lefèvre (suppléante)

Conseil restreint Awiph de la FNAMS : Jacques Servais

Conseil supérieur national des personnes handicapées : Jacques Servais

Comité francophone de coordination des politiques d'aide aux personnes et de santé : Nathalie De Montpellier

### Rencontre Awiph et/ou Cabinet de l'Action sociale :

Jacques Servais, Daniel Thérasse et Christine Lefèvre

### Rencontre des fédérations du secteur handicap :

Jacques Servais, Daniel Thérasse et Christine Lefèvre

Le souci de représentativité des membres par des experts est également suivie, lors d'échange plus spécifique à certain type de service, c'est ainsi que qu'une délégation constituée de membres du groupe SAC a accompagné les représentants de la Fédération (Direction, vice-président et coordination) lors d'une rencontre avec Alice Baudine pour porter les revendications des services d'accompagnement (SAC).

## Les modifications importantes survenues dans le secteur en 2009-2010

### *Du côté de l'Administration*

Depuis janvier 2010, l'Awiph s'est dotée d'un **nouvel organigramme, témoin d'une série de dispositions :**

- Du côté de l'Accueil et l'hébergement, J. Riguelle est désigné à la coordination générale du département avec à la direction → pour les majeurs : E. Manneback  
→ pour les mineurs : Ch. Nile
- un nouveau département « Milieu de vie » aura la totalité des matières SAP, SAC, SAI, SPF (aide familiale) et AVJ avec à sa direction : Madame Goffelli.

### *Du côté du Cabinet de la Région wallonne*

Cette année, le secteur a, une fois de plus, découvert un, et plus exactement une nouvelle, **Ministre des Affaires sociales et de la Santé, Eliane Tillieux**. Ce changement en a engendré d'autres et c'est ainsi que dorénavant Serge Clossen occupe le poste d'adjoint au chef de Cabinet et Jean-Luc Straele est venu le remplacer au poste d'expert Awiph au sein du Cabinet.

Après une interruption due au changement de législature, La Fissaaj a pu en 2010 reprendre les négociations au Cabinet de façon régulière au rythme d'une rencontre mensuelle en collaboration avec l'Uffiprah et avec la présence de l'Awiph.

---

\* Cfr rapport mandat en annexe 3

**Liens avec nos partenaires extérieurs:**

- Uffiprah secteur Handicap : au rythme d'une rencontre mensuelle, la collaboration reste de mise. Les négociations vers l'extérieur sont souvent portées de concert aussi bien au Cabinet qu'à l'administration. Envoi de nombreux courriers cosignés en divers lieux pour porter des interpellations et revendications communes.  
Le groupe technique rassemble des membres de toutes les fédérations.
- CEC : dans la perspective d'un développement éventuel d'échange européens sur des problématiques liées à l'insertion socioprofessionnelle des personnes handicapées, la Fédération accompagnera l'accueil d'une délégation italienne en juin 2010.
- Le travail avec la plupart des autres partenaires porte sur des sujets transversaux (Sabam, Emploi APE, Maribel, par exemple) et ont été évoqués dans la partie transversale de ce rapport.

### **3. Thématiques abordées en 2009-2010**

Bon nombre de thèmes, sujets, problématiques toujours aussi diversifiés ont été évoqués dans les assemblées régionales, les commissions et/ou groupes de travail et au conseil sectoriel permettant des débats et réflexions à tous les niveaux.

Certaines questions sont étudiées de façon approfondie avec des prises de position proposées par le conseil sectoriel et approuvées par le Conseil d'administration.

**DES MATIERES ET DES EVENEMENTS RELEVANT DE LA SCP 319-02 OU DES FONDS PARITAIRES**

Voir la partie concernant les matières transversales (Conseil d'administration).

**LES ACCORDS DU NON-MARCHAND, UN CHEVAL DE BATAILLE QUE TOUS LES MEMBRES CONNAISSENT TRES BIEN, SONT RESTES AU CENTRE DE NOS PREOCCUPATIONS**

**En ce qui concerne le subventionnement des heures inconfortables :**

En 2009, la Fédération avait exigé une enquête qui soit contraignante (obligation pour tous le secteur d'y répondre), qu'elle soit aussi bien quantitative (grille de calcul) que qualitative et qu'elle soit envoyée par l'Awiph elle-même aussi bien aux services A et B (tels que définis dans l'Arrêté).

La méthode de calcul proposée par la Fissaaj a été retenue pour l'évaluation (mode de répartition et surcoût) en septembre 2009 et a permis de démontrer l'iniquité de la méthode des I et W. Les résultats ont été présentés lors d'une Assemblée sectorielle extraordinaire en novembre 2009.

Pour 2010, nous avons, en collaboration étroite avec l'Agence, étudié une nouvelle méthode et exigé qu'une évaluation soit réalisée avant la fin de la législature. La Fissaaj, seule à nouveau, a marqué à plusieurs reprises son désaccord total sur la non intégration de certains services (non résidentiel) dans le processus des heures inconfortables, elle a exigé du politique et de l'Awiph que les services précédemment classés « de type B » soient pris en considération dans la procédure de subventionnement dès 2010 et inscrit clairement dans le nouvel arrêté 2010. Nous avons eu gain de cause.

**En ce qui concerne les Accords du Non Marchand futurs, des revendications patronales ont été ciblées pour notre secteur**, elles sont décrites dans le mémorandum. Pour rappel, parmi celles-ci, le financement à 100% des accords précédents et une augmentation des enveloppes du subventionnement destiné au fonctionnement viennent en tête de liste pour le secteur de l'aide et l'accueil des personnes handicapées. Le maintien d'une tension barémique durant toute la carrière pour valoriser les postes à responsabilité (chefs de groupe, chefs éducateurs...) est également une priorité en course. Ces revendications ont fait l'objet d'un chiffrage précis et des négociations sont en cours lors de la rédaction de ce rapport.

- autour des Accords du Non Marchand (Evaluation de la méthode I et W 2009, étude d'une méthode pour 2010),
- les modalités d'un nouveau cadastre emploi à l'Awiph
- recherche sur l'impact financier des interpellations du mémorandum

### **D'AUTRES PRÉOCCUPATIONS NE SONT PAS EN RESTE ET DE NOMBREUX THÈMES ONT ÉTÉ ABORDÉS DURANT CETTE ANNÉE ...**

#### ***Des sujets d'intérêts généraux qui touchent le secteur***

- Pacte de solidarité entre génération
- Grippe NH1 et priorités
- Vieillesse de la population
- Les ponts et collaborations à développer avec d'autres secteurs tels que l'Inami ou l'One
- Les Directives services dans le cadre de la législation européenne
- La CCT 100 ...

#### ***En passant par les sujets propres à l'Awiph***

- Réflexion autour des « Activités valorisantes d'Utilité sociale» (AVUS)
  - Un état des lieux des différentes pratiques a été réalisé par l'Awiph et est disponible sur notre site internet.
  - Bon nombre d'affiliés ont assisté à la première rencontre sur cette thématique au sein de l'Agence le 8 février dernier où ils ont pu exprimer leurs craintes, attentes et espoirs à l'égard de cette problématique. Une seconde rencontre est à l'agenda le 25 juin dans le but de tenter une classification de ces activités liée à l'insertion socioprofessionnelle des personnes handicapées.
- Formations obligatoires des cadres ou des éducateurs : des écoles sont reconnues, d'autres sont en voie de reconnaissance mais des questions sont encore sans réponse.
- Le manque de places et de moyens est toujours présent. Le dysfonctionnement est général et non particulier. Des interpellations sur ce sujet sont répétées de façon récurrentes pour rappeler le malaise vécu par le secteur quelque soit le type de services.

#### ***Sans oublier les sujets plus spécifiques à certains types de services***

- Les difficultés rencontrées par les SAPS, services agréés et partiellement subventionnés qui doivent se partager un « gâteau » identique malgré un nombre croissant de service en augmentation constante.
- Définition et étude des différentes pratiques existantes pour les Services de transition
- Le processus d'évaluation / auto-évaluation + sollicitation régulière pour de nouvelles missions d'intérêt public sans moyens structurels par les services d'accompagnement.

## ***Ou les sujets plus techniques***

- Révision du Cadastre de l'emploi à l'Awiph
- Infrastructure : participation à la révision des critères pour un prochain « CRAC »
- Vigilance et questionnement quant au budget de l'Awiph.

La liste n'est pas exhaustive et la prétention de ce rapport n'est pas de reprendre l'intégralité des thématiques abordées mais plutôt de donner un aperçu des débats, des sujets traités et des informations qui ont circulé au sein de la Fédération durant l'année qui vient de s'écouler.

Ces sujets ont soit été l'objet d'un travail important et d'une réflexion en profondeur, soit simplement énoncés comme thématiques à approfondir.

Certains d'entre eux sont récurrents, cités déjà par le passé, nous en effectuons le suivi et les remettons sur la table si nécessaire.

***Les questions individuelles*** ont continué de foisonner. Elles portaient sur des points divers tels que la compréhension des CCT et certaines CNT, la publication des Arrêtés, sur les circulaires de l'Awiph, les qualifications du personnel, les APE, le soutien d'un service en demande ou en négociation (auprès de l'Awiph, du Cabinet de l'Action sociale, en conciliation sociale au niveau de la SCP 319.02...).

Toutefois la priorité de la Fédération est de se concentrer sur un travail plus collectif et fédérateur, de créer une mise en réseau, de mettre en place des relais et de devenir un interlocuteur pertinent pour le monde politique, administratif ou syndical afin de tenter d'apporter des réponses et un soutien à l'ensemble des affiliés.

## **4. Quelques enjeux et perspectives parmi d'autres...**

### ***Quelques défis pointés pour 2010-2011...***

- Améliorer l'articulation de nos relations et nos potentialités de partenariat avec les groupes extérieurs (Asah, Collectif 29 ...)
- Activer une réflexion sur la façon dont la personne handicapée est perçue au sein des services, voir la philosophie et les modes d'intervention qui en découlent.
- Les difficultés et attentes spécifiques aux services non subventionnés tel que les ART 29 ou les services « gigognes »
- Etudier la question de la gestion financière du secteur et la façon dont le budget est projeté.
- Uriops : une réflexion et des contacts sont en cours pour apporter des réponses à la problématique de l'accueil des français.

***Si des attentes ont été satisfaites, des propositions émises par le passé ne sont pas encore rencontrées et restent d'actualité, d'autres enfin sont de nouvelles suggestions...***

## Secteur Aide aux Jeunes

### La représentativité du secteur

Au 31 décembre 2009, notre Fédération comptait **91** services AAJ-SASPE affiliés et subventionnés par la Communauté française. Cela représente un total de 1334 travailleurs pour ce secteur.

Type de service	nombre
SAAE (résidentiel)	36
CAS (résidentiel)	2
CAU (résidentiel)	1
PPP (projet particulier)	13
Centre de jour	1
AMO (non résidentiel -non mandaté)	19
COE (non résidentiel mandaté)	1
SAIE (non résidentiel mandaté)	9
SASPE (ONE) résidentiel	6
SAS (Service d'accrochage scolaire)	3
<b>Total</b>	<b>91</b>

### Les mandataires

<b>SCP 319.02</b>	Daniel Thérasse (expert)	Philippe Colpaert (expert)
<b>Inter-Fédérations AAJ</b>	Daniel Thérasse Vincent Dufour Maïté Buset	
<b>Bureau I-F AAJ</b>	Maïté Buset	
<b>I-F AMO</b>	Didier Deleruelle	Maïté Buset
<b>Commission d'agrément</b>	Isabelle Persoons (effective)	Linda Hackx (suppléante)
<b>Commission d'agrément mixte SAS</b>	Maïté Buset (effective)	Didier Deleruelle (suppléant)
<b>Cocon pédagogique</b>	Olivier Body	Patricia Valepin
<b>Cocon comptable</b>	Bernard Grulois	
<b>CCAJ</b>	Alain Lejacques	
<b>CAP</b>	Daniel Thérasse	

## **Les permanents sectoriels à votre service pour tout ce qui touche au secteur Aide aux Jeunes spécifiquement :**

Coordinatrice sectorielle  
Secrétariat

Maïté Buset  
Suzana Pachéco Bernardino

## **Nouveautés à la Fissaqj**

Cette année, l'Assemblée de Base du Hainaut a élu comme nouveau représentant Xavier Dewaele, Directeur de la Cordée. Ce mandat lui octroie un siège au sein du CA en tant qu'Administrateur.

Notre Fédération a aussi accueilli deux nouveaux affiliés : l'AMO Parler pour le Dire à Dour et le service provincial Les Tourelles de Tournai.

## **Principaux travaux 2009-2010**

### **1. La nouvelle législature**

#### **1.1. La Ministre Huytebroeck**

En septembre 2009, Madame Evelyne Huytebroeck fut nommée Ministre de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse. Elle remplace ainsi, à cette fonction, Madame Catherine Fonck. Cette nouvelle législature présente la particularité de scinder AAJ et Petite Enfance. En effet, la petite enfance devient la compétence du Ministre Jean-Marc Nollet. Ce changement s'explique, entre autre, par le fait que l'ensemble du budget SASPE est passé à l'ONE. Toutefois, l'AAJ reste toujours compétente du point de vue pédagogique puisque les mandats continuent d'émaner de l'Aide à la Jeunesse. Il s'agit donc là d'une compétence conjointe entre ces deux instances.

Le 11 janvier 2010, Madame Huytebroeck a donné une conférence de presse, présentant ainsi ses priorités pour les secteurs de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse. Cette conférence s'intitule 'restaurer l'image positive des jeunes'. En ce sens, la Ministre précise que priorité sera donnée à « restaurer l'image positive des jeunes auprès des adultes mais aussi souvent auprès des jeunes eux-mêmes (...) en leur donnant les outils qui leur permettent de devenir des 'citoyens actifs, critiques et solidaires' ». De ceci découle une volonté du nouveau Cabinet de focaliser son énergie sur la prévention afin de prévenir les actes répréhensibles. La Ministre désire aussi établir un diagnostic sur l'engorgement du système, dénoncé par les autorités mandantes, et développer (dans les limites budgétaires) l'offre de prise en charge dans le milieu de vie et en-dehors via, notamment l'accueil familial. Elargir l'offre de prise en charge permettrait aussi de diminuer le recours au placement en IPPJ.

La nouvelle Ministre s'est entourée, pour former son Cabinet, d'anciens membres de l'Inter-Fédérations AAJ : Alain Lising (Directeur de Cabinet adjoint) et Pascal Rigot (Conseiller). Depuis ses nouvelles fonctions, l'ensemble de l'I-F a été invité à rencontrer Madame Huytebroeck afin de lui présenter les priorités du mémorandum.

Suite à cette rencontre, le Cabinet a élaboré un agenda et créé différents groupes de travail :

- Le groupe Mémorandum
- Le groupe AMO
- Le groupe Services de Placement Familial

Ces 3 groupes ont déjà été reçus au Cabinet. De nouveaux rendez-vous sont prévus dans le courant de cette année.

- Le groupe Mémorandum : les membres du bureau ont été reçus par A. Lising et P. Rigot en date du 23 février 2010. Le travail s'est, essentiellement, axé sur les mesures non coûteuses présentes dans le mémorandum telles, par exemple, aligner la subvention pour mise en autonomie du jeune sur le RIS. Les mesures coûteuses devront, quant à elles, faire l'objet d'une priorisation. Le Cabinet a aussi demandé à chaque Fédération de travailler, avec ses membres, sur un 'toiletage' des arrêtés-spécifiques et de l'arrêté-cadre dans un but de simplification administrative.
- Le groupe AMO a travaillé avec le Cabinet et la DGAJ sur la nouvelle grille normalisée ainsi que sur la circulaire instituant le diagnostic social. Aussi, le Cabinet nous a précisé que le passage en commission d'agrément sera priorisé en fonction des situations les plus problématiques.

## **1.2. L. Baudart – Directrice Générale de la DGAJ**

Cette législature marque aussi l'arrivée de Liliane Baudart, nouvelle Directrice de la DGAJ. Elle a rencontré l'ensemble de l'I-F le 12 février. Ses adjoints pour l'entourer dans ses nouvelles fonctions sont Yves Polomé, Michel Noël et Etienne Loeckx. C'est ce dernier qui a en charge les matières liées aux services privés.

Le 24 mars 2010, Madame Baudart a invité l'ensemble des services privés du secteur afin de leurs présenter son Plan opérationnel. En voici les grandes lignes :

- Un travail d'harmonisation des pratiques au sein des SAJ et SPJ afin de parvenir à une égalité de traitement des bénéficiaires de l'aide. Cette harmonisation fera l'objet d'une circulaire qui sera finalisée dans le courant de l'année 2010.
- Permettre aux services agréés et à ses prestataires de disposer, dans les temps, des subsides et paiements qui leur sont dus.
- Amélioration du recueil des données afin d'assurer un 'pilotage diagnostic et prospectif'. Pour ce faire, la DGAJ a pour ambition future de fusionner en un seul système le projet IMAJ et l'application Sigmajed. Dès à présent, l'Administration veut améliorer le recueil des données dans Sigmajed ainsi que valoriser les données contenues dans les rapports des CAAJ et dans les rapports annuels d'activités éducatives des services privés.
- Mise sur pied en 2009 d'un comité de projet 'Recherche/Formation' afin que les participants de ce comité transmettent à la DGAJ les besoins et interrogations de leur service.
- Développement accru de projets innovants dans le secteur AAJ et soutien aux acteurs développement des projets novateurs.
- Place centrale octroyée à l'évaluation des projets pédagogiques et des pratiques.
- Amélioration du travail en réseau et des partenariats. Pour ce faire, l'Administration va soutenir la création d'un dispositif de concertation dans chaque arrondissement afin d'optimiser les articulations entre les différents acteurs du secteur.

## **2. Commission d'agrément SAS**

Cette année a été mise sur pied la Commission d'agrément mixte SAS. 'Mixte' par le fait que les SAS sont de la compétence conjointe de l'Enseignement et de l'Aide à la Jeunesse. Cette Commission se compose donc d'un Président, d'un Vice-Président, d'un secrétaire et des membres effectifs et suppléants de l'AAJ et de l'Enseignement.

Cette Commission s'est réunie à plusieurs reprises afin de s'accorder sur un ROI et d'analyser les questions spécifiques au décret. Les 15 et 16 décembre 2009, la Commission a débuté ses travaux d'agrément en délibérant sur les 12 SAS à agréer. Parmi ces 12 SAS, 3 sont affiliés à notre Fédération : le SAS Aux Sources, le SAS BW et le SAS HO. Ces 3 services ont chacun obtenu un avis favorable à l'agrément et furent félicités par la Commission pour leur projet.

### **3. Inter-Fédérations AAJ**

2009-2010 marqua aussi le début de la nouvelle composition de l'I-F AAJ. Après vote, Jean-Paul Rossius (Gasmaes) fut élu Président de l'I-F. Son bureau se compose, dès lors, de Zoran Kacarevic (Ance), Anne Dubois (Fase), Jean-Philippe Servais (Fipe) et Maïté Buset (Fissaaj). Les membres du bureau se sont déjà réunis à plusieurs reprises afin de préparer, pour l'essentiel, les rencontres avec le Cabinet de la Ministre Huytbroeck.

En effet, dès la nomination de notre Ministre de tutelle, l'I-F a transmis son mémorandum afin de présenter ses priorités, ses revendications pour le secteur. Ce mémorandum a donc fait l'objet d'une première rencontre avec le Cabinet pour lequel le groupe de travail mémorandum à chiffrer les mesures coûtantes, sur base des données remises par les services de chaque fédération. Dernièrement, les travaux en cours, entre le bureau de l'I-F et le Cabinet, portent sur un 'toiletage' des arrêtés spécifiques et de l'arrêté-cadre dans un but de simplification administrative. Le bureau de l'I-F a donc mis en place, avec le Cabinet de la Ministre, un agenda de travail qui prévoit des réunions régulières afin d'avancer sur les différents dossiers qui touchent le secteur.

L'I-F, nouvellement formée, a vu revenir en son sein Message/AEAI ainsi que la Fédération des services de protutelle. Ces retours de fédérations ont ainsi permis à l'I-F AAJ de devenir un organe représentatif de l'ensemble des services privés agréés par la Communauté française. Face à cette nouvelle mouture, l'I-F a mis sur pied un groupe de travail ROI, chargé de définir un modèle de fonctionnement et d'établir une structure solide.

Notre Fédération compte 3 représentants, au sein de l'I-F AAJ, qui participent aux réunions plénières ainsi qu'aux différents Groupes de travail :

- Daniel Thérasse participe au Groupe de travail ROI ;
- Vincent Dufour participe au Groupe de travail Mémorandum ;
- Maïté Buset a été nommée porte-parole de la Cellule Communication et participe, de ce fait, aux réunions du Bureau.

### **4. Cellule Communication de l'Inter-Fédérations**

En cette nouvelle année, l'I-F a décidé de réinstaurer une Cellule Communication chargée de préparer des communiqués de presse, documents de référence et de se créer des contacts au sein de la presse et des médias afin d'améliorer la visibilité de l'I-F.

Cette Cellule se réunit une fois par mois et rend compte de l'avancée de ses travaux auprès du Bureau et de la plénière. Ses travaux prioritaires consistent en l'élaboration d'un organigramme du paysage du secteur, de documents constituant une bibliothèque de référence et des prises de contact avec des journalistes.

Une procédure d'action a été mise en place et validée par les membres de la plénière. Cette procédure définit, entre autre, le caractère 'urgent' de réaction face à un fait d'actualité et le mandat qui est alloué aux membres de cette cellule.

## **5. Groupe AMO de l'Inter-Fédérations AAJ**

Le groupe AMO de l'Inter-Fédérations AAJ comprend deux représentants de chaque fédération comptant en son sein des services AMO. Il regroupe deux représentants de chaque fédération, à savoir Jean-François Servais et Véronique Georis pour la FIPE, Philippon Toussaint et Corinne Lefèbvre pour ANCE et enfin Maité Buset et Didier Deleruelle pour la FISSAAJ.

L'objectif de ce groupe de travail est :

- de maintenir une coordination entre les prises de positions des fédérations en vue de proposer, à l'I-F AAJ, des avis, réflexions et interpellations concertées en ce qui concerne le champs spécifique des AMO ;
- de proposer à tous les services AMO de la Communauté française un espace de rencontre et de concertation en ce qui concerne toutes les problématiques soulevées par la pratique de l'aide en milieu ouvert (AMO) ;
- de permettre un dialogue régulier et constructif, réactif et proactif, entre fédérations sur toute matière touchant à la mise en œuvre des projets AMO.

Durant cette année 2009, le groupe de travail s'est réuni à 11 reprises. Le travail a consisté essentiellement à accompagner le processus de mise en œuvre des modifications apportées à l'arrêté spécifique AMO (modifications du 2 octobre 2008 apportées à l'arrêté du 15 mars 1999) :

- préparation des rencontres avec la Direction de l'Inspection Pédagogique, en vue de l'élaboration d'une circulaire administrative « Repères méthodologiques » ;
- préparation des rencontres avec le cabinet, en vue de l'élaboration d'une circulaire ministérielle, dite « Diagnostic social » ;
- sensibilisation des services aux modifications apportées à l'arrêté spécifique AMO (préparation d'une journée d'étude « Repères légaux et méthodologiques pour quelles actions », le 15 janvier 2010 à Namur, avec la participation du Cabinet Huytebroeck et de la DGAJ).

Ce travail de concertation Inter-Fédérations a pu être mené en fonction d'une méthodologie participative des services affiliés. A chaque étape du travail, une réelle consultation des services est de mise.

Même si la « méthode » de ce groupe de travail requiert sans doute encore plus de structuration et de formalisation, il est à noter que le dialogue inter-fédé, fondé sur un lien étroit avec la pratique de terrain, a permis de renforcer de façon significative et positive le champs de l'AMO comme un champs de travail légitime au sein l'Aide spécialisée à la Jeunesse.

## **6. Commission d'agrément**

Depuis le mois d'octobre, date à laquelle Isabelle Persoons a pris ses fonctions au sein de la commission, les réunions ont été relativement régulières. Les points à l'ordre du jour concernaient, soit des mises en conformité du projet pédagogique (SPEP, CAU), soit des changements de direction ou des déménagements.

Ces différentes rencontres ainsi que le changement de cabinet ont mis en évidence un certain nombre de sujets qui devraient faire l'objet d'un débat et d'éventuels changements de fonctionnements dans un avenir plus ou moins proche. Ces questions sont les suivantes :

- Faut-il qu'un service se déplace pour une simple question de déménagement lorsque l'avis de l'inspection pédagogique est favorable ? N'est-ce pas une perte de temps et un gaspillage de moyens ?
- Peut-on demander à un responsable de service de changer en séance son projet pédagogique afin de le rendre conforme à l'attente de l'un ou l'autre membre de la commission ? Ceci s'est en effet passé à plusieurs reprises pour les SPEP et les CAU avec une certaine pression exercée par certains sur la possibilité d'un vote négatif en cas de refus.
- Quels sont les critères sur lesquels un « non » peut se justifier ?
- Ne devrait-on pas justifier un vote négatif, même s'il n'est pas majoritaire ?

Il est probable que ces questions soient latentes depuis plusieurs années mais il semble, cependant, y avoir une volonté de les aborder. A cet effet, l'I-F AAJ a prévu pour cette année 2010 une rencontre avec les représentants de la commission d'agrément afin de définir un travail commun et cohérent.

## 7. CCAJ

- Fréquence : entre le 16-05-2009 et le 15-05-2010, le C.C.A.J. s'est réuni 10 fois.
- Communiqué de presse du CCAJ concernant le type d'accompagnement des mineurs ayant commis des faits de délinquance.
- Exposés :
  - ❖ Sur le Tribunal des affaires familiales.
  - ❖ Sur la campagne « l'exemple c'est nous ».
  - ❖ Groupe Agora (regard croisé sur la pauvreté).
  - ❖ Présentation de l'ordonnance bruxelloise.
  - ❖ Rencontre avec la Ministre de l'aide à la jeunesse.
- Les avis d'initiatives :
  - ❖ N° 101 : Sur le type et nombre de places nécessaires au sein des institutions publiques de protection de la jeunesse.
  - ❖ N° 102 : Sur le déménagement de la section francophone du centre fermé d'Everberg vers le bâtiment de la prison pour adultes de Saint-Hubert.
  - ❖ N° 103 : Sur l'adoption de règlements de police instaurant des couvre-feux.
  - ❖ N° 104 : sur l'orientation générale de l'aide à la jeunesse et sur la programmation en matière de services, institutions et autres moyens mis en œuvre pour l'application du décret du 4 mars 1991.
  - ❖ N° 105 : Relatif aux interventions policières dans les écoles dans le cadre de la lutte contre les assuétudes.
  - ❖ N° 106 : Sur l'établissement de normes d'encadrement des services SAJ et SPJ.
- Avis à venir : sur l'éventuelle réforme sur les CAAJ. Le Cabinet de notre ministre de tutelle va mettre en place un groupe de travail.
- Les groupes de travail :
  - ❖ Sur le nombre et le type de places nécessaires en IPPJ (en référence à l'art. 27§2, 5° du décret du 4 mars 1991).
  - ❖ Commission de programmation en matière de services, institutions et autres moyens mis en œuvre pour l'application du décret du 4 mars 1991.

- ❖ Comité d'accompagnement et les services : - séjours de rupture à caractère humanitaire
  - lits d'urgence
  - crise
  - services d'intervention intensive en famille
- Les représentations extérieures :

Le CCAJ mandate ses membres dans diverses instances :

- ❖ Conseil sectoriel de l'Accueil Familial.
- ❖ A la Commission de déontologie.
- ❖ A la Commission d'agrément
- ❖ Au Comité d'Accompagnement Pédagogique
- ❖ Au Comité d'Accompagnement de l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse.
- ❖ Au groupe permanent CIDE.
- ❖ Au Conseil Supérieur de l'Adoption.
- ❖ A la Commission des Discriminations Positives.

***N.B. : tous les avis et autres documents cités ci-dessus sont disponibles sur le site de la D.G.A.J.***

## **8. Groupe de travail technique I-F sur la budgétisation du Mémorandum 2009-2014**

Le mémorandum 2009 - 2014 de l'Inter-Fédérations de l'Aide à la Jeunesse représente un catalogue des mesures souhaitées par les services privés de notre secteur pour améliorer les conditions de fonctionnement des services. Lorsqu'il a été rédigé, aucune priorité n'a été décidée. Et à l'heure actuelle, l'assemblée plénière de l'Inter-Fédérations n'a pas encore déterminé les revendications qu'elle souhaite demander prioritairement.

Mais comme des rencontres régulières ont été mises en place entre des représentants du Cabinet ministériel et le bureau de l'I-F, rencontres qui permettent notamment de débattre des avancées que nous souhaitons, il a paru judicieux de chiffrer, une à une, toutes les demandes qui ont un impact financier. C'est la raison pour laquelle a été constitué un groupe de travail technique mandaté pour fournir des chiffres, et nullement pour donner des priorités, ceci restant une prérogative de l'assemblée plénière. Le Cabinet ministériel a émis le souhait de chiffrer avec nous les différentes demandes : il ne se contentera donc pas de nos chiffres, mais ceux-ci seront déjà une base utile aux échanges futurs.

Avec des représentants de trois autres fédérations (Messaje, Gasmaes, AEAI), nous nous sommes réunis à trois reprises pour entamer ce travail. Cette récolte des données a nécessité de solliciter tous les services pour qu'ils nous fournissent quelques chiffres. Dans un monde idéal, de tels chiffres devraient être facilement accessibles à la DGAJ, mais dans le monde réel... Sur les 360 services privés, environ 160 ont actuellement répondu à cette demande. Vous avez été nombreux à la Fissaaj à vous appliquer à cet exercice. Mais tout le monde n'a pas encore répondu, et c'est la raison pour laquelle chaque fédération lance des rappels à ses membres. Pour obtenir des données fiables, nous avons besoin des chiffres manquants. En attendant, nous devons souvent nous contenter d'extrapolations.

A l'heure actuelle, toutes les revendications «coûteuses» ont été chiffrées, soit très précisément, soit plus approximativement lorsque des extrapolations sont nécessaires. Ce travail, qui reste pour le moment à usage interne du plénier de l'inter-fédération, va permettre à ce dernier de définir ses priorités.

Il va aussi permettre à la Ministre d'analyser, dans un premier temps, les demandes peu ou pas coûteuses, puisqu'elle annonce qu'il n'y a actuellement pas de marges disponibles. Mais son Cabinet tient à préciser que ce travail sera aussi très utile et fera gagner un temps précieux dès que de nouvelles marges se dégageront. A l'heure où s'entament les discussions sur les accords du non-marchand, à l'heure où les représentants des employeurs ont clairement signifié que le bas de laine providentiel que nos dirigeants viennent de découvrir devait aussi servir à l'amélioration du fonctionnement des services, il y a fort à parier que nous aurons pris une longueur d'avance avec ce travail de budgétisation et que nous serons ainsi fins prêts pour les négociations futures.

## 9. Cocon Comptable

*Pour rappel :*

« Le mandat exercé concerne uniquement la participation au groupe de travail de l'Inter-fédérations destiné à préparer le COCON COMPTABLE dans lequel la FISSAAJ ne dispose pas d'un représentant direct. »

Pour l'année 2009-2010, les réunions ont eu lieu les 14/02/2009, 12/01, 25/02 et 06/05/2010.

A l'ordre du jour des réunions, figurent:

- d'une part les dossiers importants du secteur tels que le Plan Comptable Minimum Normalisé, les barèmes, la subsidiation, les subventions liées aux emplois etc.
- d'autre part des problématiques ponctuelles ou récurrentes rencontrées par l'un ou l'autre membre d'une des fédérations.

Cela permet à la fois de déterminer les points à aborder prioritairement avec l'Administration et le Cabinet et de clarifier certaines règles ou d'interpeller l'Administration ou le Cabinet quant à leur interprétation et leur portée.

Ces réunions sont également l'occasion d'échanges d'informations sur l'actualité du secteur.

Chaque réunion fait l'objet d'un rapport destiné aux participants ; le compte rendu des réunions officielles avec l'Administration et le Cabinet est transmis aux Fédérations.

De même, certaines informations utiles sont directement transmises aux fédérations afin qu'elles puissent attirer l'attention de leurs membres sur certaines problématiques et prendre les dispositions nécessaires: ce fut le cas cette année pour la question des Maribel cadre et hors-cadre (cf. note de Daniel Thérasse du 14/12/2009).

Une demi-journée de formation a également été initiée et organisée avec Monsieur Maillard, spécialiste des questions concernant les aspects administratifs et comptables de notre secteur. Il est prévu de lui donner une suite.

Parmi les sujets abordés lors des réunions proprement dites, certains reviennent régulièrement ; il s'agit d'assurer le suivi des dossiers importants pour lesquels nous sommes toujours en attente de réponses, afin de faire le point sur l'état de la question, voir la suite qui leur a été donnée et envisager celle à leur donner. Citons prioritairement :

- ✓ Le Plan Comptable Minimum Normalisé, sujet de discussion récurrent : nous attendons toujours après les discussions avec l'administration le nouveau PCMN en conformité avec la BNB

- ✓ L'outil E-adaptation : la mise en place de cet outil peu avant les vacances d'été et les diverses échéances dans son application ont généré bon nombre de questions et de soucis, voire de surcroît de travail aux services amenés à se familiariser (trop) rapidement avec un outil informatique d'application généralisée et loin d'être parfait et maîtrisé. Toutes les interrogations ont été relevées afin d'être relayées à qui de droit et que des améliorations puissent y être apportées.
- ✓ La Subvention APE et plan Impulsion : il s'agit de régler la question d'un échancier pour la réception de l'avance de 80% de la subvention (masse salariale et frais de fonctionnement) afin de résoudre les difficultés de gestion que cela pose aux services concernés.
- ✓ Parmi les règles triennales, le problème de l'application du remboursement des heures non prestées au-delà des « 2400 heures » et la situation de certains services pénalisés financièrement, un courrier adressé en son temps à la Ministre Fonck étant resté sans réponse ; dès lors, quelle position adopter vis-à-vis de l'interprétation de l'article 34 de l'arrêté fixant les conditions d'agrément.

Parmi les autres points abordés, il y a eu :

- ✓ La CCT 19octies sur le remboursement des frais de transport privé domicile-lieu de travail.
- ✓ Certaines questions liées aux dispenses de précompte professionnel et à leur affectation au Fonds Mirabel.
- ✓ Le problème posé par l'erreur de calcul en ce qui concerne les Maribel cadre et hors cadre.
- ✓ La question du toilettage des arrêtés et la nécessité d'un vade-mecum spécialisé.

Il est difficile ici de relater la teneur de ces débats, étant donné quelquefois leur caractère technique dans un rapport d'activités.

## **10. Cocon Pédagogique**

Pour rappel, le Cocon Pédagogique est un lieu de concertation avec l'administration, le cabinet, l'inter-fédération.

Un groupe de travail préparatoire au Cocon Pédagogique réunit des représentants de toutes les fédérations (voir règlement d'ordre intérieur ci-joint)

Pour la période 2009-2010, aucune réunion n'a été organisée à la demande de l'administration. Au fil des mois les reports successifs ont été motivés par l'installation de la nouvelle direction générale, puis une redéfinition du cadre de la concertation.

L'inter-fédération a dû manifester son impatience pour activer le processus...

La prochaine réunion aura lieu le 15 juin.

L'ordre du jour portera sur les points suivants :

1. La notion de territorialité : l'acceptation de prises en charge de jeunes provenant d'un autre arrondissement judiciaire que celui du service, dans le respect de son projet pédagogique, pose parfois difficulté à certaines autorités mandantes locales.
2. Valorisation des outils pédagogiques : les services créent des processus de travail ou des outils de communication qui pourraient être valorisés. La DGAJ souhaite encourager les initiatives. Comment procéder concrètement ?

3. Le rapport d'activité : l'évaluation qualitative de la pédagogie des services pourrait-elle être davantage mise en évidence. Sous quelle forme pourrait être formulées les observations/réflexions des services afin quelle soient synthétisables et utilisables par la suite.
4. Préoccupations par types de services : la délégation jusqu'à 6 personnes maximum permet la présence d'un délégué mandaté des types de services pour lesquels il y a une actualité dans le cadre du cocon pédagogique. Celle-ci doit concerner des points d'interprétation et d'application des textes en vigueur et non la négociation de nouvelles dispositions. Pour le 15 juin il est demandé que les AMO des différentes fédérations mandatent un de leurs représentants au groupe de travail, afin de pouvoir aborder les questions ou attentes dans le cadre de leur passage en commission d'agrément suite à la dernière réforme. Pour les SAIE et assimilés Post-Ippj, interrogations concernant le rythme des passages en commission d'agrément et la signature des nouveaux arrêtés.

Bien que le point sur la CIOC ait été retiré du fait de l'existence d'un groupe de travail utilisateur, le GT cocon pédagogique a été sollicité pour transmettre la synthèse des observations et propositions de toutes les fédérations à ce sujet.

## Le mot de la fin...

### **Le travail ne manque pas et la Fédération a déjà beaucoup de pain sur la planche pour 2010/2011 !!!**

Mais rien ne serait possible sans les affiliés qui constituent la Fédération, ils l'éclairent sur les difficultés que les services rencontrent dans leur réalité de terrain, que ce soit à travers un coup de gueule ou lors d'une explication technique détaillée, que ce soit lors d'un échange de mails, à l'occasion d'un coup de téléphone ou une rencontre autour d'une table... la Fédération ne serait rien sans ceux qui consacrent une partie de leurs temps à tenter d'apporter une réponse aux nombreuses questions posées... le binôme est présent à tous les niveaux et les permanents ne sauraient pas répondre aux questions si elles n'étaient pas posées.

Merci à tous ceux qui collaborent au bon fonctionnement de la Fédération, avec l'espoir qu'au-delà d'un soutien aux services, ce soit également et surtout un soutien aux personnes bénéficiaires des services pour lesquelles nous tentons de mettre tout en œuvre pour permettre l'amélioration de l'encadrement à la mesure de leurs besoins.

Au nom du Conseil d'administration de la Fissaaj, nous vous remercions pour la confiance que vous nous témoignez.

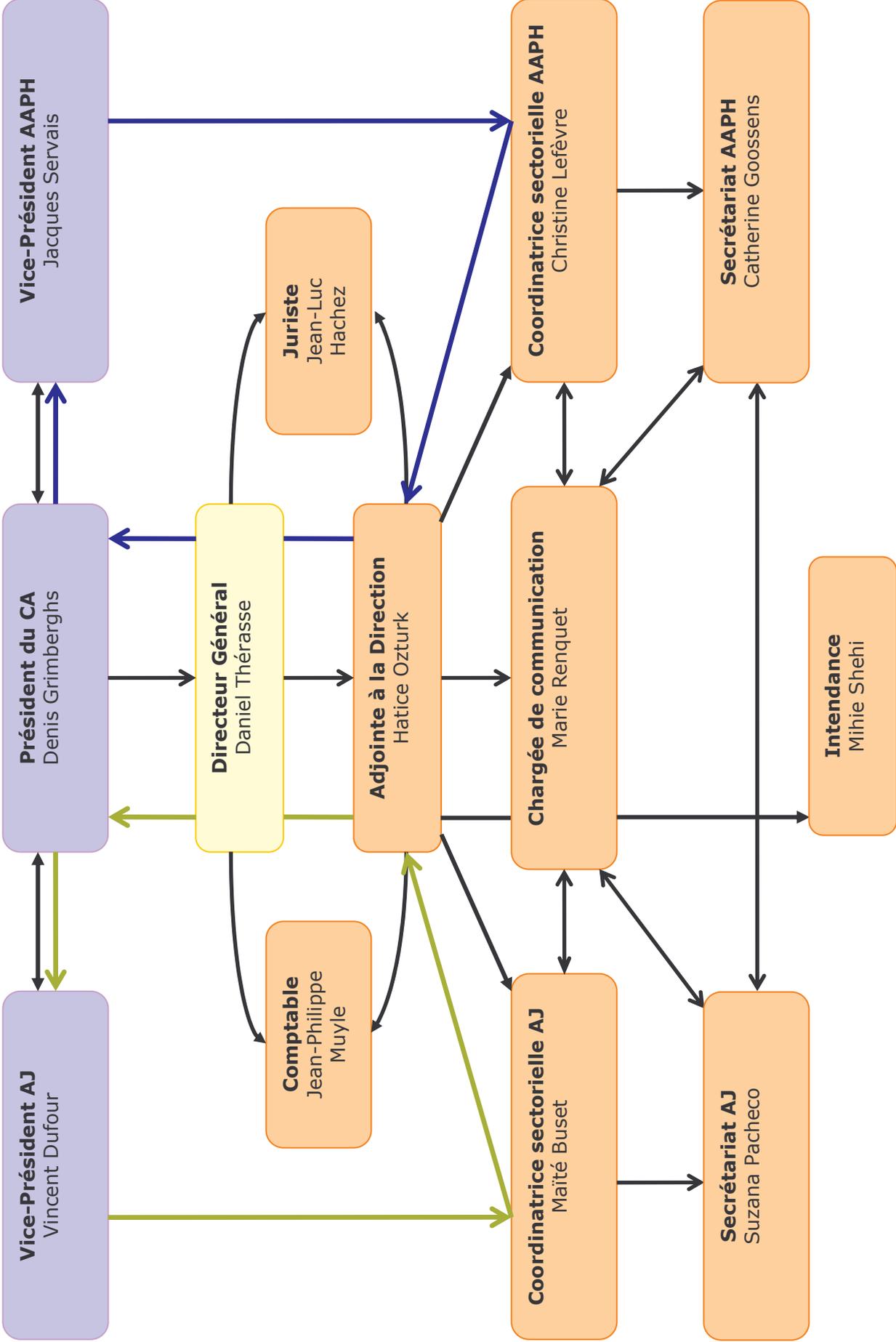
Pour le Conseil d'Administration,



Denis Grimberghs,  
Président

**La Fissaaj remercie tous ceux qui ont participé activement à la rédaction de ce rapport.**

# Organigramme FISSAAJ



**ANNEXE 2 : membres / services affiliés à la Fissaaj présents dans un comité subrégional de l'Awiph**

<p><b>Commission subrégionale Brabant wallon</b></p>	
<p>Madame Anne GOFFINET</p>	<p>Service d'aide précoce du BW</p>
<p>Madame Gisèle MARLIERE</p>	<p>Mutualité socialiste</p>
<p>Madame Isabelle GLINNEUR</p>	<p>Service d'accompagnement l'Exception</p>
<p>Monsieur Jean ADENS</p>	<p>Centre de Hemptinne</p>
<p>Monsieur Jean-Pierre DEJEAN</p>	<p>Village n°1 asbl SERESA</p>
<p>Monsieur Michel ZIEGLER</p>	<p>Représentant des usagers</p>
<p>Monsieur Stéphane GERITS</p>	<p>Notre Maison asbl</p>
<p><b>Commission subrégionale du Centre</b></p>	
<p>Madame SALESSE Fabienne</p>	<p>Saint-Alfred</p>
<p>Monsieur GERARD Frank</p>	<p>Le Rouveroy</p>
<p><b>Commission subrégionale Charleroi</b></p>	
<p>Madame DUBUISSON Myriam</p>	<p>AVJ 24/24</p>
<p>Monsieur BIERNAUX Willy</p>	<p>Représentant de l'entente Carolorégienne...</p>
<p><b>Commission subrégionale Hainaut occidental</b></p>	
<p>Madame DESBUQUOIT Marie-Eve</p>	<p>SAJA Le Village</p>
<p>Madame DHAENENS Tina</p>	<p>SRNA L'Entracte asbl</p>
<p>Madame THIBAUT-LUCKX Gisèle</p>	<p>SAJA La Marelle</p>
<p>Madame VANDOORNE Fabienne</p>	<p>SAC L'Echelle asbl</p>
<p>Monsieur COURTOIS Laurent</p>	<p>IMP Sainte Gertrude</p>
<p>Monsieur HUON Michel</p>	<p>IMPro Le Saulchoir asbl</p>
<p><b>Commission subrégionale Mons-Borinage</b></p>	
<p>Monsieur DUSSART Patrick</p>	<p>SAJA "Le Tandem", SAI "le Ressort"</p>
<p>Monsieur GAUTHIER Pierre</p>	<p>Centre de format. continuée spécialisé /Mons</p>
<p>Monsieur Minne Alain</p>	<p>L'Espérance</p>
<p><b>Commission subrégionale Thuin</b></p>	
<p>Monsieur GAILLIEZ K.</p>	<p>Le Castillon</p>
<p>Monsieur LATINIS Stéphane</p>	<p>Usager</p>
<p>Monsieur MASCHIET Samuel</p>	<p>L'Autonomie</p>
<p>Monsieur Pierre Godart</p>	<p>Le Brasier</p>
<p><b>Commission subrégionale Dinant-Philippeville</b></p>	
<p>Madame DE BORMAN Sibylle</p>	<p>Sac APHAAD</p>
<p>Monsieur CEUSTERS Henri Patrick</p>	<p>SAF La Ridelle</p>
<p>Monsieur GENGOUX Michel</p>	<p>Centre Mutien Marie</p>
<p>Monsieur SERVAIS Jacques</p>	<p>IMS Ciney ASBL</p>
<p><b>Commission subrégionale Huy-Waremme</b></p>	
<p>Madame Danielle WARLET</p>	<p>AFrAHM HW - (Haut regard)</p>
<p>Monsieur Jean DUFOUR</p>	<p>ASBL La Passerelle</p>

<p><b>Commission subrégionale Liège</b>  Madame Amparo COBO  Madame Brigitte PIERART  Madame Christiane BASTIN  Madame Frédérique THEUNISSEN  Madame Marie-Jeanne LEMAL  Monsieur Charles HAULET  Monsieur Jean-Marc CARIS  Monsieur Michel LAURENT</p> <p><b>Commission subrégionale Verviers</b>  Madame Jeannine FLAMENT  Madame Marie-France CERFONTAINE  Madame Myriam MARIQUE  Monsieur Paul GRAILET</p> <p><b>Commission subrégionale Namur</b>  Madame BOUS Christiane  Monsieur COOLEN Joseph  Monsieur SERVAIS Philippe</p> <p><b>Commission subrégionale Centre-Ardenne</b>  Madame Catherine DEBUE  Monsieur Jacques SERVAIS  Madame Karin MARLIERE  Madame Marie-Thérèse DHONT  Monsieur Michel LEBRUN</p>	<p>ASBL Le TAH  Les Chanterelles asbl  ASPH - AVJ Revivre chez soi  ASBL L'Epée  AVJ Liège  Institut Notre-Dame  SAI LE TREMPAIN  ASBL Le Bercail</p> <p>ASBL La Croisée  parent - APEM-T21  Services de APEM-T21 - SAP Vv  ASBL Le Sérac</p> <p>AVJ Namur ASBL  Les Centres d'Accueil de Bouge  Institut François d'Assise</p> <p>ACIS CLAIRVAL Asbl  Enseignement spécial / ACIS Clairval  Asbl "Sésame »  IMP La Providence  AVJ Bertrix-Lux</p>
---	---

## ANNEXE 3 :

<p>Synthèse des travaux en vue de l'AGS de mai 2010. Activités du CCWPH</p>
---

Fin juin 2009, la fonction consultative en Région Wallonne a été totalement revue par un décret.

Par ce décret

1. le Conseil Consultatif pour la personne handicapée a été « remplacé » par le Conseil Wallon de la personne handicapée ;
2. les 5 conseils consultatifs sont « coiffés » par le Conseil Wallon de l'Action Sociale et de la Santé;
3. les mandats ont été élargis aux syndicats ;
4. les nominations ont été effectuées dans la foulée. Les ministres ont accepté la proposition de candidatures de la Fissaaj à savoir Jacques Servais, en tant que vice-président de la Fissaaj, comme membre effectif et Christine Lefevre, en tant que coordinatrice AWIPH / Fissaaj, comme membre suppléant.

Le 25 septembre 2009, le groupe de travail sur « Le secret professionnel partagé » mandaté par l'ancien CCWPH a présenté à l'AWIPH centrale sa brochure, véritable outil de travail et de réflexion.

Le nouveau CWPH s'est réuni mensuellement.

A ce jour, aucun projet d'arrêté nous a été soumis et aucun groupe de travail ne s'est lancé dans une étude précise.

Seul, le sujet de « la contention et de l'isolement » de l'ancien CWPH devrait être repris par le CWPH.

Nous avons participé à deux séances de présentation l'une sur le lobbying d'ONG au sein du Conseil de l'Europe et l'autre sur l'avenant au contrat de gestion de l'AWIPH par la Ministre E. Tillieux.

L'actuel CWPH devrait être davantage proactif afin d'éviter l'engourdissement d'une politique teintée d'inertie ainsi que l'isolement provoqué par le manque de crédit accordé par les instances de tutelle.

Jacques Servais

Vice-président de la Sectorielle AAPH

## ANNEXE 4 :

### Groupe SAC/SAP - Synthèse des travaux en vue de l'AGS de mai 2010. Activités de septembre 09 à avril 10.

#### Historique :

##### Mise en place du Groupe SAC.

Les SAC de la FNAMS sont à l'origine de la demande de mise en place de ce Groupe de travail (printemps 2006).

Le Conseil Sectoriel de la FISSAAJ a répondu favorablement à cette demande.

##### Objectifs du Groupe :

Analyser et proposer les éventuels aménagements de l'AGW du 22 avril 04.

Alimenter les mandataires FISSAAJ.

En lien avec la Commission subsidiation de la FISSAAJ.

Présidence : chargée de mission FNAMS.

##### Composition du Groupe :

Invités : tous les membres SAP-SAC de la FISSAAJ + coordinatrice FISSAAJ et chargée de mission FNAMS.

Y participent régulièrement : un SAP et plusieurs SAC dont deux représentants d'ASAH et les représentantes des deux fédérations.

#### Année 2009-2010 :

- **5 réunions + 1 rencontre avec l'AWIPH soutenue par la fédération.**
- **Lien avec la Commission milieu ouvert :** participation de 3-4 membres à toutes les réunions.
- **6 octobre 2009 - rencontre à l'AWIPH :**  
Sujets abordés :
  - ⇒ manque de moyens (personnel et fonctionnement) dans les services - barème directions - situation budgétaire difficile (crise financière).
  - ⇒ auto-évaluation nécessaire pour obtenir ces moyens (alors que l'AWIPH dispose des rapports d'activités complets).
  - ⇒ financement des coordinations BAP dans les SAC : question sans réponse.
  - ⇒ représentativité du milieu ouvert au sein de l'AWIPH : amélioration en vue.
- **Traitement de sujets d'actualité pendant les réunions :**
  - ⇒ Budget d'assistance personnelle : les SAC-SAP se sont positionnés quant à ce projet. Ils sont concernés par la mission de coordination prévue dans l'AGW BAP. Cette nouvelle mission devrait être mieux définie, inscrite dans leur AGW et financée correctement, et le tout, en concertation avec des représentants du secteur.
  - ⇒ Démarche-qualité/évaluation/auto-évaluation.

Mise en place de la démarche d'auto-évaluation, pilotée par ASAH : participation annoncée de la majorité des SAC.

Présentation de la démarche-qualité réalisée par Autonomie Anderlues.

⇒ Accord non marchand : la mesure « heures inconfortables » n'est pas financée dans le non-résidentiel. Le Groupe des SAC-SAP a contribué à l'argumentaire de la Commission Milieu ouvert en vue d'un financement de ces mesures.

⇒ Représentativité au sein de la FISSAAJ : articulation avec la Commission Milieu ouvert et le Conseil sectoriel.

⇒ Logements accompagnés : accès aux appels à candidatures pour les SRT, enjeu d'avenir pour les personnes et positionnement de l'AWIPH.

⇒ Création du département milieu de vie à l'AWIPH.

### **A suivre en 2010-2011 :**

Pour les SAC-SAP : Révision de l'AGW.  
Augmentation des moyens.  
Etre intégré dans l'accord non marchand.  
Positionnement dans le secteur.

Pour les SAC: Processus d'auto-évaluation.  
Logements accompagnés.  
Transition 18-25 ans.

Nathalie de Montpellier  
FNAMS - Présidence du Groupe SAP-SAC - Avril 2010.